N° 3258 — XIme Année. 5c. Le Numéro 5c. Vendredi 24 Juillet 1891.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»50
Trois mois . . . . » 3»—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Juin 1891

Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	5 37	7 48	8 37	10 42	12 07	2 14	3 22	5 44	8 12	10 42
Morteau	—	7 48	—	—	12 07	2 12	—	5 44	8 12	10 42
Besançon	—	7 48	—	—	12 07	2 14	—	5 44	—	10 42
Brenets au Locle	—	6 50	8 03	—	11 25	1 40	2 45	5 10	7 25	9 55
Les Ponts	*5 30	7 20	—	—	12 45	4 25	—	8 15	—	
Neuchâtel	—	7 33	9 32	12 12	3 30	5 36	—	9 32	—	
Genève	—	—	9 32	12 12	3 30	5 36	—	9 32	—	
Bienne	—	8 30	11 20	12 15	3 16	5 —	6 35	9 35	—	
Berne	—	8 30	11 20	12 15	3 16	5 —	6 35	9 35	—	
Bâle	—	—	11 20	12 15	3 16	—	6 35	9 35	—	

Du 1er Juin 1891

Départs pour	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	6 40	7 48	9 42	11 10	12 20	1 25	3 40	5 44	7 10	9 40
Morteau	—	7 48	9 42	—	12 20	—	—	5 44	7 10	—
Besançon	—	7 48	9 42	—	12 20	—	—	5 44	—	—
Brenets du Locle	—	7 23	—	10 12	1 —	2 —	4 15	6 26	7 52	10 30
Les Ponts	*6 10	7 50	—	—	—	1 05	5 50	—	9 45	
Neuchâtel	5 47	—	8 44	—	12 18	2 20	—	5 55	8 21	
Genève	5 47	—	8 44	—	—	2 20	—	5 55	—	
Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—	
Berne	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—	
Bâle	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—	

* Dimanche

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

— JEUDI 23 JUILLET 1891 —

La Chaux-de-Fonds

Union Chorale. — Répétitions générales, jeudi 23, à 8 1/2 h du soir, au Casino.
Cercle de l'Union. — Soirée offerte aux instituteurs suivant les cours de travaux manuels, jeudi 23, à 8 heures.
Orchestre La Renaissance. — Répétition générale, jeudi 23, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Helvetia (Groupe de chanteurs du Cercle Montagnard.) — Répétition générale, jeudi 23, à 8 1/2 h. du soir. au local.
Club de la Pive. — Séance, jeudi 23, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 23, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
Société fédérale de gymnastique Ancienne Section. — Réunion du groupe des vieux, jeudi 23, à 8 h. du soir, à la petite Halle.
Union chrétienne des jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 23, à 8 3/4 h. du soir : Causerie de M. Pettavel. Réception de candidats.
Brasserie du Square. — Grand concert vocal et instrumental, jeudi 23, à 8 1/2 h. du soir.
Orphéon. — Répétition, vendredi 24, à 7 3/4 h. du soir, ancien Restaurant des Armes-Réunies.
Echo de la Montagne (section de chant). — Répétition générale, vendredi 24, à 8 1/2 h. du soir, à Beau-Site. — Amendable.
Union des jeunes gens de l'église catholique-chrétienne. — Réunion, vendredi 24, à 8 h. du soir, à la Cure.
C. A. S. Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 24, à 8 1/2 h. du soir, au local (rue Neuve 2).
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 31, Collège industriel).
Club du Pêle-Mêle. — Réunion, vendredi 24, à 8 1/2 h du soir, au local.
Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 24, à 8 1/2 h. du soir, au local (Brasserie Hauert).

Echos de l'Assemblée du 17 juillet

Nous recevons, au sujet du renouvellement des traités de commerce entre la Suisse et la France, la lettre suivante, à laquelle nous sommes heureux d'accorder l'hospitalité de nos colonnes :

La Chaux-de-Fonds, le 22 juillet 1881.

Monsieur le rédacteur de l'*Impartial*,
En Ville.

La question du renouvellement du traité de commerce avec la France, discutée dans l'assemblée de la Société des intérêts industriels de la Chaux-de-Fonds, tenue au Casino le vendredi 17 courant, a une importance assez grande, au point de vue de notre industrie nationale, pour qu'il me paraisse nécessaire de compléter le compte-rendu que vous avez publié à cette occasion.

Je vais le faire en commentant les discours prononcés à la Chambre française des députés, dans la première séance tenue le 9 juillet courant, discours dont j'ai lu plusieurs extraits à la réunion du 17 courant.

Extrait du discours de M. Charles Beauquier :

« Vous savez tous que les montres d'or et d'argent sont soumises en France à un contrôle, à un essai qui a pour but la vérification du titre. Or, pour opérer ce contrôle, cet essai, on se sert de deux procédés tout à fait distincts; l'un, rudimentaire, très inférieur, le touchaud, et l'autre beaucoup plus scientifique, la coupelle, qui approche de beaucoup plus près du titre. Eh bien, les montres suisses, lorsqu'elles veulent entrer en France, sont essayées par le procédé le plus élémentaire, c'est-à-dire par le procédé du touchaud, tandis que nos montres françaises, dans nos propres bureaux de garantie, sont essayées à la coupelle. »

A cela je réponds que si les bureaux de contrôle français essaient au touchaud les boîtes de montres de provenance suisse, c'est parce qu'il s'agit d'objets finis, qu'un essai à la coupelle endommagerait.

Ensuite, je constate que la manière de procéder aux essais est absolument identique en France et en Suisse, c'est-à-dire au moyen du touchaud ou par la coupellation.

Cette dernière méthode est employée en Suisse non seulement chaque fois que l'essai au touchaud inspire le moindre doute, mais encore obligatoirement, chaque jour, pour les produits d'un certain nombre d'ateliers, qui sont pris tour à tour et fréquemment plusieurs fois de suite.

Il en est de même en France. J'en trouve la preuve en citant à ce propos l'extrait suivant d'une circulaire adressée aux Bureaux de Contrôle par M. Ruau, directeur général des Monnaies de France, sous date du 20 juillet 1887, extrait ainsi conçu :

« Mais l'administration vous recommande de nouveau de veiller attentivement au maintien du titre et d'effectuer, dans ce but, des essais complets aussi fréquemment que possible. »

Il est facile de comprendre que si tous les essais devaient être faits par la coupellation, le personnel de chaque bureau devrait, pour le moins, être triplé.

Il n'est donc pas exact de dire comme le fait M. Charles Beauquier en continuant son discours :

« Il en résulte que les fabricants suisses peuvent entrer chez nous des montres à un titre inférieur au titre qu'on exige des nôtres, ce qui constitue un bénéfice à leur profit et leur permet de nous faire une concurrence désastreuse.

La Suisse profite, je le répète, de ce mode d'essai pour envoyer en France une quantité de montres au-dessous du titre qu'on exige pour nos montres à nous ».

On ne peut comprendre comment des hommes aussi éclairés que MM. les députés aux Chambres françaises, qui il le semble du moins ont dû se renseigner à bonne source, soient capables d'avancer des énormités pareilles.

La Suisse dites-vous, envoie en France des montres — car vous généralisez — dont les boîtes sont au-dessous du titre.

Vous décernez donc à votre corps d'essayeurs un brevet d'incapacité; ou alors vous admettez qu'il ferme les yeux sur les prétendus abus que vous signalez?

C'est là, une hypothèse absolument inadmissible dans les deux cas. J'ai, moi, une plus haute idée de l'honorabilité du corps officiel des essayeurs français. Je dois achever de démontrer que, non seulement la Suisse n'envoie pas des montres dont les boîtes sont au-dessous du titre, mais qu'elle est sous ce rapport, plus exigeante que la France.

Reprenant la circulaire déjà citée du 20 juillet 1887, de M. Ruau, directeur général des monnaies de France, on y lit le passage suivant:

« Le fond, la cuvette et la lunette des boîtes de montres sont des pièces massives, dont le titre devra toujours être conforme à celui prescrit par la loi; la carrure et le pendant, au contraire, sont des pièces soudées, qui seront admises dorénavant au bénéfice de la tolérance administrative de vingt millièmes, accordé depuis 1838 pour ce genre d'ouvrages. »

Il y a donc dans ce pays une tolérance de 0,020 pour l'objet fondu en entier.

En Suisse il est accordé sur l'objet fondu en entier s'agissant de boîtes d'or:
0,010 pour un poids de 7 gram. et au-dessus
0,015 pour un poids au-dessous de 7 grammes.

Aux lecteurs d'apprécier.

Plus loin on lit dans le discours de M. Viette ce qui suit :

« Cette industrie réclame comme l'a fort bien dit M. Beauquier, la réciprocité de traitement entre la Suisse et la France devant les bureaux de contrôle. Elle demande que nos nationaux soient traités en Suisse dans les bureaux de contrôle, comme les Suisses le sont chez nous.

Ceux-ci s'adressent directement à nos bureaux de contrôle — j'appelle sur ce point l'attention du gouvernement — sans payer patente; et si l'objet n'est pas au titre, on le leur rend purement et simplement.

Les Français en Suisse, au contraire, doivent justifier qu'ils paient patente ou se servir d'un commissionnaire qui paie patente — ce qui revient au même — et si l'objet présenté n'est pas au titre, on leur fait payer une amende, sans aucune transaction. »

Ici une petite explication sera parfaitement en place.

Jusqu'à preuve du contraire, je prétends que comme facilités d'accès aux bureaux de contrôle, il y a parité de traitement dans les deux pays.

Les Suisses s'adressent aux bureaux de contrôle français par l'intermédiaire d'un commissionnaire habitant la France. Les Français eux, envoient leurs produits à contrôler à un intemédiaire qui les présente accompagnés d'un bordereau signé, ainsi que le règlement le prescrit.

Cet intermédiaire responsable ne paie aucune patente quelconque; il paie ses impôts comme tout le monde en Suisse; mais pour s'adresser aux bureaux de contrôle, je le répète, il n'a aucune patente à payer.

Quant aux frais, il est aussi intéressant d'établir une parallèle entre les deux pays.

Prenons une boîte d'or du poids de 10 grammes comme exemple.

Le contrôle français perçoit une finance d'essai de 37 1/2 centimes par gramme; je fais abstraction des autres frais à payer, car il y en a; cela représente donc 3 fr. 75 pour une boîte de 10 grammes et à proportion pour un poids plus élevé.

En Suisse, le tarif de contrôle est de 15 centimes par lépine et 20 centimes par savonnette d'or, *quel qu'en soit le poids.*

En France, paraît-il, si l'objet n'est pas au titre, il est rendu purement et simplement, tandis qu'en Suisse ce même objet serait passible d'une amende de 30 centimes par lépine et de 40 centimes par savonnette. Il y a loin de cette amende, sans transaction, comme dit M. Viette, à la taxe régulière perçue par le contrôle français.

Plus loin enfin, le rapporteur pour l'horlogerie, M. Georges Berger, termine la discussion comme suit :

« Le tarif que nous vous proposons est un terme moyen entre les propositions du congrès général de l'horlogerie qui a été tenu l'année dernière, dans l'est de la France, et les propositions récentes du syndicat général de Montbéliard. Ce tarif sera certainement accepté par la Suisse, ce que nous devons prendre en très sérieuse considération, car il ne faut pas oublier que le marché de l'horlogerie est en Suisse; nous n'avons pas en France l'organisation commerciale nécessaire pour nous passer de ce marché. En présence de ce tarif très modéré, bien qu'il ménage les principaux intérêts français, la Suisse n'élèvera pas de récriminations; elle ne fera plus circuler ce factum que mon honorable ami M. Raynal avait produit à cette tribune, factum rédigé pour fournir une arme à la légation suisse de Paris, et qui fait ressortir un certain pourcentage de 1,400 p. 100 qu'on aurait pu, avec un peu de bonne volonté, extraire du tarif conventionnel actuel qui, au besoin, aurait été adopté par les Suisses, comme l'ont souvent répété aux horlogers du Doubs MM. Frrncillon, de St-Imier, et D. Perret, de Neuchâtel, qui font autorité en matière d'horlogerie.

La Suisse ne donnera certainement plus suite à l'intention qu'elle avait d'élevr de 16 francs à 100 francs son droit de péage sur les articles d'horlogerie que lui fournissent abondamment, non seulement les usines de Franche-Comté, mais encore les petits ateliers de nos ouvriers à domicile, ceux que j'ai appelés les ateliers de famille.

Je fais donc appel à la clairvoyance et à la diplomatie de la Chambre ainsi qu'au patriotisme des intéressés, en insistant pour que les chiffres proposés par la commission générale des douanes soient acceptés sans plus de débat. »

C'est vraiment parfait. Après avoir fait voter contre nous un tarif absolument exorbitant, on le qualifie de très modéré et on invite le voisin à le considérer comme tel. Il faudrait avoir le caractère bien mal fait pour ne pas répondre à cette aimable proposition, en disant :

Vous nous fites, seigneur,
En nous croquant, beaucoup d'honneur!

Toutefois, n'allons pas si vite en besogne. Comme la Suisse n'entend se laisser croquer par personne, elle se défendra honnêtement, loyalement, mais énergiquement.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Donat Fer.

Nouvelles étrangères

France. — Canet, Turpin et Triponé ont été entendus de nouveau hier par M. Atthalin. L'interrogatoire porte toujours sur la livraison de poudre sans fumée qui aurait été faite à Triponé, et sur les circonstances dans lesquelles elle aurait été consentie.

— Plusieurs journaux s'occupent du rapport que M. Brisson vient de publier sur la marine. Le *Mot d'Ordre* constate qu'en résumé, depuis vingt-trois ans, la France a dépensé pour construction ou achat de navires, aujourd'hui absolument inutiles, plus de 200 millions de francs. Ces navires lui coûtent en outre pour leur entretien annuel plus de 40 millions. Le *Voltaire* estime qu'il est temps que la commission du budget intervienne sérieusement pour mettre un terme aux folies ruineuses et dangereuses pour le pays où se complaît le ministre de la marine.

— Les réunions d'employés de chemins de fer qui devaient avoir lieu hier soir, pour faire connaître aux employés révoqués les décisions des compagnies à leur égard, n'ont pas eu lieu. Au secrétariat de la chambre syndicale, on affirme que M. Marin, directeur de l'Ouest, laisse rentrer les grévistes à condition qu'ils formulent une simple demande. Les autres compagnies suivraient l'exemple de l'Ouest.

— Le Conseil supérieur des beaux-arts, dans sa réunion d'aujourd'hui, a adopté un vœu en faveur du maintien de la manufacture nationale de Sèvres comme manufacture de porcelaine.

Allemagne. — Les jeunes du parti socialiste continuent l'agitation contre le comité central. Ils ont lancé une circulaire adressée aux associations politiques et socialistes où l'opportunisme du comité est vivement critiqué. « Les moyens révolutionnaires seuls, disent-ils, peuvent amener des résultats effectifs. »

La *Volkstribune* demande l'expulsion de M. de Vollmar du parti. Sur trois délégués berlinois au congrès de Bruxelles, un est nettement du parti des jeunes, un est hésitant. La question Vollmar sera probablement discutée à Bruxelles.

— On remarque que pendant les manœuvres militaires en Thuringe, l'empereur habitera Erfurt ou Müklausen, sans aller chez le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, ce qui confirmerait le bruit déjà ancien de la brouille de l'empereur avec le duc depuis la disgrâce de M. de Bismarck.

Italie. — M. Crispi doit publier dans la *Contemporary Review* un second article qu'il signera cette fois et dans lequel il répondra aux attaques des journaux français.

— Le marquis di Rudini, après avoir passé quelques jours à Florence auprès de sa fille, se rendra à Milan, où il prononcera un grand discours-programme. La date n'est pas encore fixée, mais ce sera vers le 20 août.

— Le commandement militaire à Rome, faisant droit aux réclamations du Vatican, a retiré de la poudrière de Montemario, qui est seulement éloignée de deux kilomètres du Vatican, une grande partie de la poudre et des matières explosibles qu'elle contenait.

— La *Tribuna* confirme la nouvelle que les négociations commerciales entre la France et l'Italie s'ouvriront à Paris au mois de septembre.

L'entente entre les deux cabinets est un fait accompli.

Russie. — C'est maintenant en Russie que tout soldat portera son bâton de maréchal dans sa giberne. Un ordre suprême prévoyant, en cas de guerre, le manque d'officiers (qui sont toujours tués des premiers), les fait remplacer par les soldats qu'on nommera *zaouriad-praporchikis*. Ils seront choisis parmi les soldats méritants dont les qualités naturelles auront l'occasion de se signaler pendant la guerre.

Cet ordre ouvre les portes des rangs supérieurs aux gens du peuple, et du reste on sait qu'un des conquérants et organisateurs du Caucase, le comte Evdokimow, était un simple soldat, fils de moujik, ainsi que le grand père de Skobeleff, le premier général de ce nom, dont le fils, général aussi, n'est entré dans l'aristocratie que par son alliance avec Mlle Poltawtsew, sœur de la comtesse Adlerberg et mère célèbre du général blanc Il va

sans dire qu'en temps de paix les cadres des officiers sont toujours remplis par des gens instruits.

Angleterre. — *Exécutions électriques.* — Dans les couloirs de la Chambre des communes, aujourd'hui, on disait qu'en présence du succès des exécutions électriques aux Etats-Unis une proposition tendant à l'adoption en Angleterre de ce mode de supplice serait déposée au début de la prochaine session parlementaire. On s'attend à ce que le projet soit vivement combattu, mais on pense cependant qu'il se trouvera une majorité pour l'adopter.

— Le général Booth est en train d'organiser un nouveau régiment dans l'Armée du Salut. Ce sera le régiment des cyclites.

Il sera composé de 500 hommes qui parcourront toutes les provinces du Royaume-Uni, portant la bonne parole juchés sur des vélocipèdes. Ils ne toucheront aucune solde.

Le « général » a reçu quatorze cents demandes d'inscriptions en un seul jour.

Etats-Unis. — La grève des mineurs dans l'Etat de Tennessee prend une extension très sérieuse.

Les mineurs sont maîtres du télégraphe.

Leur surexcitation est telle que le gouverneur courrait des dangers s'il se rendait sur les lieux.

Les mineurs occupent toute une partie de la route, sur une étendue de 20 milles, entre Briceville et la gare de Doalcreek.

On va proclamer l'état de siége dans Briceville. Des milliers de mineurs sont arrivés à Oliver-Springs, près de Briceville, et ont obligé 300 soldats à se retirer.

Une lutte sanglante est imminente avec la troupe qui est munie de mitrailleuses.

D'après les dernières dépêches, dans une réunion tenue par les grévistes, quelques énergumènes avaient proposé d'incendier les bâtiments de la compagnie, mais les chefs du mouvement ont réussi à empêcher l'effet de ces mauvais conseils.

Un comité a été nommé pour conférer avec le gouverneur et réclamer un arbitrage.

Tous les grévistes armés se sont engagés à protéger les propriétés de la compagnie contre tout acte de violence.

A BAYREUTH

Les célèbres représentations périodiques de Bayreuth, qui ont été décidées pour cette année, ont commencé samedi dernier. On sait que leur cause est gagnée depuis longtemps devant l'Allemagne, l'Autriche et les pays du nord de l'Europe. La France a été longtemps réfractaire à l'enthousiasme artistique qu'elles provoquent. Pourtant depuis quelques années, les grands journaux de Paris en ont parlé dans des termes de plus en plus élogieux, et l'évolution paraît aujourd'hui bien près d'être terminée. A l'appui de cette constatation intéressante nous extrairons de la lettre adressée lundi au *Temps* par son envoyé spécial les quelques passages suivants, qui nous paraissent caractéristiques :

Bayreuth. 20 juillet.

Hier, à trois heures, les quelque cent voitures réquisitionnées par le comité des fêtes ont commencé leur navette entre la ville et le théâtre, et, comme c'est une loi que les humbles trouvent du plaisir au plaisir des autres, tout Bayreuth s'est répandu sur les pentes de la colline pour regarder entrer le Tout-Europe.

Les jolies femmes n'ont ici, comme les rois en France, que leur place au parterre ; mais aussi quel parterre ! A rendre jalouses les trente « filles-fleurs » qui avaient pour mission de nous ensorceler au second acte. Ah ! dame, je n'affirme pas qu'après le troisième tant de beaux visages n'aient pas été ravagés par l'émotion ! Que ceux et celles qui aiment à s'offrir une bonne partie de pleurer accourent à toute vapeur ! Quand Parsifal baptise Kundry et que la condamnée au rire éternel retrouve enfin le don des larmes, le mieux et de se bâillonner avec son mouchoir, et c'est ce qu'on a fait d'ailleurs. J'ai vu pleurer bien des salles, mais jamais en un pareil silence : tous avaient peur de troubler par le moindre sanglot l'œuvre divinement douce qui les bouleversait. Qu'on vienne donc soutenir, après *Parsifal*, que le grand art ne nous amèliore pas ! Je jure ici que la voisine anglaise qui, au départ, m'a aidée spontanément à passer les manches de ma jaquette a mis de l'amitié dans ce geste parce qu'elle avait vu mes yeux rouges et senti que je voyais les siens.

En regardant, hier, aux vitrines, les photographies de Wagner, plusieurs de mes compagnons s'étonnaient de ne pas y retrouver le seul Wagner qu'ils connussent : le violent, le roi de rageurs. C'est la famille sans doute qui, par une préférence pieuse, fait circuler les portraits de la fin, contemporains de *Parsifal*. Quand on a porté une telle œuvre dans sa tête plusieurs années de suite., il est impossible que le visage n'en reflète pas quelque chose. Comme supposer que Wagner ait été le seul à ne pas subir l'nfluence de *Parsifal?*

Influence étrange, presque incompréhensible ! Que nous fait tout ce merveilleux ? Et cette sainte lance ? Et cette coupe sacrée ? Qu'Amfortas ait perdu la lance et que Parsifal la rapporte, Parisiens, mes frères, cela vous est-il assez égal ? — Eh bien ! vous la vivrez tôt ou tard, et de tout votre cœur, cette fiction bizarre, tant le poète-musicien y a versé d'humanité !

On a discuté sans fin sur les mérites respectifs de la légende et de l'histoire au point de vue du drame. Certains critiques ont dépassé le point de vue de Wagner jusqu'à dire que la légende est « plus vraie » que l'histoire. Je n'aime pas ces formules, qui déconcertent mon petit bon sens. Tout ce que la légende peut contenir de vrai relève, à ce titre, de l'histoire et ne saurait lui être opposé. La légende a, dramatiquement, d'autres mérites essentiels : elle donne un cadre poétique à l'action ; surtout, elle la délivre des entraves de la vraisemblance matérielle. Quant à la dose de vérité humaine qu'elle renferme, je prétends que cela dépend surtout du poète, qu'elle en aura beaucoup si le poète en a mis beaucoup. Or Wagner en a mis.

Parsifal est une œuvre de pitié. Mettez ensemble tous les romans russes : il n'en sortira pas plus de pitié que du seul *Parsifal !* Le héros est, suivant les termes de l'oracle qui domine et dirige le drame, « un pur simple, sachant par compassion ». Ah ! cette compassion, comme nous la ressentions hier avec lui devant les douleurs d'Amfortas, le roi pêcheur ! Ah ! ces accents déchirants ! Ah ! ces plaintes torturantes et cependant toujours nobles ! Quelle n'est pas la puissance de la musique ! Elle exprime directement peu d'idées ; mais qu'elle s'applique à un sentiment quelconque, elle peut le décupler. Qu'est-ce donc quand le musicien s'appelle Richard Wagner ? Certains moments de cette soirée sublime resteront ineffaçables !...

On a tout dit sur la salle obscure et sur l'orchestre invisible. Mais on ne saurait trop redire que cette organisation est la seule rationnelle, la seule qui obtienne l'attention complète de l'auditeur et lui permette, en revanche, de ne pas perdre un seul mot du texte chanté.

La mise en scène de *Parsifal* m'a paru ne pécher qu'en deux points : le décor du château enchanté de Klingsor est un peu criard, et les filles-fleurs sont vraiment trop mal accoutrées. Ce manque de goût est d'autant plus surprenant que le goût est précisément exquis dans tout le reste. Les deux moitiés d'actes qui se passent dans le temple du Graal réalisent la perfection absolue du groupement scénique : aucun des nombreux chevaliers, écuyers, jeunes garçons qui passent, repassent, se meuvent et s'agenouillent devant vous n'est un simple figurant ou un simple choriste. C'est un acteur qui vit son rôle avec une intensité extraordinaire, et il est, dans cette assemblée d'hommes, telle manifestation d'extase qui rappelle, par la noblesse et la variété des attitudes, les grandes *Assomptions* des maîtres vénitiens. La jeune femme qui porte le saint Graal en tête du cortége des chevaliers sait marcher avec une onction sans pose, une souplesse, une adresse, une précision qui vont, je crois bien, la faire passer à la postérité, tout bonnement, car sa photographie est reproduite dans une mcsse de documents wagnériens que l'avenir ne manquera pas de consulter.

Chronique suisse

Fête de Schwytz. — Un avis officieux arrivé à Berne annonce que les ultramontains tessinois renonceraient à participer à la grande fête nationale de Schwytz.

Par contre, les libéraux s'y rendront par train express, ce qui pourrait occasionner du tumulte. En effet les ultramontains des petits cantons auraient, paraît-il, déclaré leur intention de faire une démonstration contre les libéraux, qu'ils appellent les révolutionnaires, si ceux-ci persistaient à venir à Schwytz par train spécial, c'est-à-dire en masse.

Le programme

Voici le programme complet des fêtes qui seront célébrées à Schwytz à l'occasion du six centième anniversaire de la fondation de la Confédération suisse :

Vendredi 31 juillet : Réception des invités d'honneur et des délégations officielles; distribution des billets de logement. A 8 heures du soir, sonnerie des cloches dans toutes les églises du canton de Schwytz ; salves d'artillerie ; les corps de musique réunis jouent l'air national sur la place de fête. A 9 heures, réunion des hôtes d'honneur et des délégations officielles à la cantine ; musique et chants.

Samedi 1er août : 5 heures du matin, salves d'artillerie ; 6 heures, diane exécutée par les corps de musique ; choral : cantique suisse ; 8 heures, réunion au Rathhaus des délégations des autorités fédérales et cantonales ; 8 1/2 h., les délégations et les invités se rendent en cortège solennel à l'église de Saint-Martin ; service religieux et sermon de circonstance ; 9 3/4 h., le cortège se reforme et se rend sur la place de fête ; discours officiels des représentants de autorités fédérales et des cantons primitifs ; musique et chant populaires. A midi, déjeuner à la fourchette, à la cantine.

A 1 heure, représentation dramatique ; cortège historique ; 5 h., banquet officiel à la cantine ; 7 h., sonnerie de toutes les cloches pendant un quart d'heure ; 9 h., illumination de Schwytz et des environs, feux de joie sur les montagnes ; les corps de musique réunis jouent sur la place principale de la ville. De 9 heures à minuit, réunion familière à la cantine.

Dimanche 2 août : Salves d'artillerie et dianes comme la veille ; 7 1/2 h., service divin solennel et sermon de fête ; 9 h., seconde représentation dramatique ; 1 h., banquet à la cantine ; 2 1/2 h., départ pour Brunnen ; 3 h., arrivée au Grutli. A 4 h., commencement de la fête du Grutli : discours du représentant de la Confédération ; exécution de la cantate de fête (paroles du *Guillaume Tell* de Schiller, musique de M. Arnold) par 600 membres de la Société suisse du chant artistique ; discours d'un représentant du canton d'Uri ; chant populaire : *Von Ferne sei herzlich gegrüsset.* A 6 h., embarquement des hôtes d'honneur, promenade sur le lac, halte à Beckenried ; à 8 1/4 h., tour du golfe d'Uri par Treib, le Grutli, Isleten, Fluelen, la chapelle de Tell et Brunnen ; à 9 1/2 h., arrivée à Brunnen. Dès la tombée de la nuit, illumination des hauteurs et des rives du lac, fête vénitienne.

*
**

A l'occasion des fêtes de Schwytz, le Conseil fédéral avait chargé M. le professeur Hilty d'écrire une relation historique des origines et des transformations successives de la Confédération suisse. Cette publication officielle vient de voir le jour. L'édition française, traduite par M. Mentha, professeur à l'Académie de Neuchâtel, est un beau volume in-octavo, de près de 500 pages, luxueusement imprimé par la maison Attinger, avec encadrements rouges, gravures et facsimile. En voici le titre complet : « Les constitutions fédérales de » la Confédération suisse. Exposé historique » écrit sur la demande du Conseil fédéral à » l'occasion du sixième centenaire de la pre» mière alliance perpétuelle du 1er août 1291, » par C. Hilty, docteur en droit, professeur à » l'Université de Berne. — Neuchâtel, impri» merie Attinger frères, 1891. »

Convention télégraphique. — Par note du 6 juillet écoulé, l'ambassade de France a informé le Conseil fédéral que, à l'exception de la Porte, tous les Etats qui ont signé la convention télégraphique internationale de Saint-Pétersbourg, du 22 juillet 1875, ou qui y ont adhéré depuis, ont notifié au gouvernement de la République française leur assentiment au nouveau règlement de service et aux tarifs élaborés par la conférence télégraphique de Paris du 12 juin 1890, avec entrée en vigueur le 1er juillet de cette année.

En outre, il résulte des communications faites aux ministère des affaires étrangères par l'ambassade à Constantinople que le gouvernement ottoman espère pouvoir donner prochainement sa sanction aux décisions prises par la conférence télégraphique de Paris.

Referendum. — La Chancellerie fédérale a fait le dépouillement des signatures valables qu'elle a reçues en vue de la demande de referendum sur le tarif des péages. En voici le chiffre pour chaque canton :

Zurich 952. — Berne 3,936. — Lucerne 362. — Glaris 3,155. — Fribourg 845. — Soleure 98. — Appenzell (Rh.-Ext.) 45. — Saint-Gall 367. — Argovie 336. — Thurgovie 39. — Tessin 6,927. — Vaud 5,757. — Valais 1,739. Neuchâtel 13,608. — Genève 12,060. — Total 50,226.

On voit que ce sont les cantons de Neuchâtel et de Genève qui ont fourni les plus forts contingents.

Les cantons d'Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, les deux Bâle, Schaffhouse, Appenzell

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 40

LE PROCÈS DE L'ABSENT

PAR

S. BLANDY

Mme de Gast avait entendu quelque chose de ces explications, et elle n'était pas d'humeur, ce jour-là à prodiguer ses amabilités. M. de Vaulgis lui avait manqué, selon elle, en ne venant pas s'excuser, et si elle avait machiné cet arrêt de la cavalcade à la Herbretaye, ce n'était pas pour qu'André inventât cette fade défaite d'un voyage. Elle se débarrassa de son verre en chuchotant a l'oreille du secrétaire d'ambassade quelques mots si spirituels, qu'il se crut obligé de mordre ses moustaches, et, poussant Black près du marquis et d'André, elle dit à ce dernier :

«Vous partez ? Faites-nous vos adieux tout de suite en ce cas; vous ne nous trouveriez pas au Mairron d'ici à quelques jours. Nous avons organisé une vraie partie : nous allons à cheval jusqu'à Amboise, et de là, qui sait ? Nous courrons la forêt de Russy, peut-être jusqu'aux portes de Blois. Vous n'en pouvez pas être ?

— Je ne puis.

— Mais vous nous reviendrez pour les vendanges, puisque mon père vous a communiqué sa passion pour l'agriculture ?

— Je pense n'avoir l'honneur de vous revoir qu'à Paris.

— Eh bien donc, à Paris !» fit-elle en laissant glisser jusqu'à lui une main qui resta inerte sous

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

l'involontaire étreinte d'André. Il n'aurait peut-être fallu en ce moment qu'un regard de Mme de Gast pour le réengager dans un esclavage qu'il s'irritait de partager avec les premiers venus, mais elle ne daigna pas laisser tomber sur lui cette marque d'attention, et la mine piteuse dont Hector de Champorand offrait à trois pas de là le spectacle donna de la raison à M. de Vaulgis.

«Je ne puis vraiment pas, se dit-il, m'appareiller avec ce pauvre Hector. Si la collection de Mme de Gast s'accroît, nous aurions l'air d'un salon des refusés.»

Pendant qu'il tournait sa déception en épigramme, chacun lui disait adieu et remontait à cheval. Resté le dernier, le marquis s'évertuait à laisser André sous une bonne impression. Il lui fit entendre, aussi clairement que le peut un père, de quel côté étaient ses vœux au sujet du choix de sa fille et de combien peu de conséquence sont les premières fougues de distractions d'une jeune veuve.

«Rien ne comptera qu'à Paris, lui dit-il, et, sous ses apparences en l'air, Thérèse possède un fond de raison admirable.»

Nulle réponse n'était possible à ces propos tournés en réflexions générales; mais le marquis espéra qu'ils avaient porté.»

Avant de partir, comme il l'avait résolu, André se présenta à la Duchère pour rendre, bien à regret, le manuscrit de la comtesse. On lui dit que Mlle de Canday était à Tours. M. de Vaulgis se rendit d'une seule traite à la ville; il alla frapper au heurtoir de cette curieuse petite maison située près de Notre-Dame la Riche, construite par les Bohier du seizième siècle, et qu'habitait leur dernière héritière. La vieille femme qui vint lui ouvrir la porte s'étonna. Mademoiselle Modeste n'était-elle pas à la Duchère ?

André se tint pour dit qu'elle ne désirait pas le recevoir, et il ne fit pas une troisième tentative. Jamais dépositaire ne fut plus tenté de garder un objet confié à sa loyauté; Mlle Modeste n'étant pas là pour recevoir le manuscrit de la comtesse, c'était un bon prétexte pour le garder.

Il le relut bien des fois dans ses promenades le long des falaises du petit port de mer breton où il s'installa, pour deux mois, avec Alice et Mlle Buisson. Il s'en dégageait chaque fois pour lui un parfum à la fois amer et doux comme celui des vapeurs salines courant à travers les landes de bruyère rose qu'il foulait d'un pas ralenti. Ses pressentiments ne l'avaient donc pas trompé ! Il y avait des êtres dont rien n'entamait la fleur d'âme, des êtres sévères à eux-mêmes, doux devant les plus âpres injures et qui ne s'abaissaient pas jusqu'aux irritations du mépris.

Il revoyait des mansardes de la rue de Turenne et retrouvait dans ses souvenirs jusqu'aux moindres détails de la visite qu'il y avait faite. Une phrase de la lettre le préoccupait, celle où la comtesse parlait de sa vieillesse anticipée. Faisait-elle allusion à cette maladie de cœur qui parfois l'anéantissait ?

Mais lui-même, après son court examen dans cette chambre sombre, s'était figuré que sa malade avait dépassé de plusieurs années la trentaine. Quel trait de son visage était assez flétri pour laisser cette impression à un médecin plus occupé d'écouter les battements d'un cœur gonflé de sang que d'observer la physionomie d'une malade inconnue ? André ne s'en rendait pas compte. Il était dépité pour la première fois contre ce coup d'œil masculin, inapte à saisir les détails, dont sa mère faisait autrefois la critique. Il se répétait le mot d'Anna Guenech : «On n'est pas vieille à vingt-huit ans !» et de moins en moins il était hanté par l'image mutine de Thérèse, dont il avait été poursuivi les premiers jours dans cette solitude.

Le pays était beau et la saison très douce. Alice, qui gagnait des couleurs sous le hâle de la plage, désirait voir les hautes marées et les gros temps d'automne, et ce n'était qu'à la rentrée des tribunaux que devait se plaider à la ville voisine le procès en litige.

André n'y portait pas grand intérêt, l'affaire étant secondaire; mais enfin c'était une raison de rester encore un peu en Bretagne. Il ne voulait pas reparaître à la Herbretaye, et son hôtel de la rue Turenne n'était pas encore aménagé. Ce fut seulement à la mi-novembre que l'architecte annonça que tout était prêt.

S'il n'avait tenu qu'à Alice, on se serait encore attardé sur ce village de la côte bretonne où elle avait pris tout en gré, la plage aux falaises émiettées par la houle, le miroir changeant de la haute mer moiré de teintes glauques, noires, d'un argent bruni ou d'un bleu cru, selon les temps, les paysages d'une austérité naïve, et même les rudes habitants.

Mais André avait hâte maintenant d'échapper à ces rêveries sans issue dont il s'était laissé bercer pendant trois mois. Il sentait que l'inconnu de sa destinée était à Paris, et il était impatient de l'aborder, quel qu'il pût être. Dès son arrivée, l'imprévu l'assaillit. La comtesse et ses compagnes n'habitaient plus ces mansardes dont il aurait pu voir les fenêtres de son jardin; elles étaient parties depuis deux mois sans laisser leur nouvelle adresse; leur petit mobilier avait été donné par elle à de pauvres gens, leurs voisins.

Ce détail ôta à M. de Vaulgis la crainte qu'elles ne se fussent enfuies en apprenant qu'il devait habiter l'hôtel; il indiquait aussi non seulement une amélioration à leur sort, mais encore un renoncement définitif à la vie d'ouvrière qu'elles avaient menée depuis deux ans. En qui avaient-elles eu assez de confiance pour abandonner leurs instruments d'indépendance et de travail, leur petit chez-soi, et cette machine à coudre qui tenait la place principale dans l'atelier ? Le comte Faustin avait-il reparu, ou Mlle Modeste s'était-elle chargée du sort de sa nièce malgré celle-ci ? Ce départ menaçait-il la pauvre comtesse de nouvelles épreuves, ou était-il pour elle le début d'une meilleure existence ? Pris entre le dilemme de cette alternative, M. de Vaulgis ne se tint pas de questionner, couvert par son titre de propriétaire.

Non, aucun étranger n'avait demandé ces dames à la porte; elles étaient parties au moment même où elles avaient annoncé cette résolution en payant le loyer de trois mois en avant. Elles avaient emporté des colis assez légers dans la voiture de place que Mme Guenech était allée chercher. La jeune fille paraissait très gaie, les deux dames fort sérieuses, à leur ordinaire. Mme Guenech avait dit simplement : «Allez !» au cocher, et toutes trois s'étaient mises à la portière en partant, afin de jeter un regard à la maison qu'elles quittaient pour toujours.

(*A suivre.*)

(Rh.-Int.) et Grisons n'ont pas participé au mouvement.

Fête fédérale de gymnastique. — Voici en résumé le rapport du jury. Les exercices de sections ont été très supérieurs à ceux des années précédentes : Sur 98 sections qui ont pris part au concours, 63 ont mérité une couronne de lauriers. De très grands progrès ont été constatés : on est bien près de la perfection. Les exercices libres ont paru un peu monotones, tandis que les exercices imposés ont été très brillants et bien exécutés. Quant aux exercices généraux, ils doivent être considérés comme dépassant ceux des fêtes précédentes. En résumé, la gymnastique a fait de très importants progrès depuis le dernier concours.

Les exercices individuels sont dignes des plus vifs éloges ; les luttes, très supérieures à celles des années précédentes, présentent un grave défaut, celui de lutter très bas, défaut dont les gymnastes devront se corriger. Enfin, la commission des logements a constaté avec un vif plaisir qu'il ne lui était parvenu aucune plainte sur la conduite des gymnastes dans leurs casernements, ce qui prouve que la discipline est en grand progrès.

La fête de gymnastique s'est terminée mardi soir par une soirée à la cantine. Affluence énorme.

Dans la seule journée de dimanche, la commission des finances a encaissé douze mille francs pour entrées. Ce chiffre permet de se rendre compte du succès énorme de la fête.

Sans la pluie de dimanche matin, les comptes boucleraient par un joli boni.

Etrangers. — D'après l'*Oltener-Tagblatt* le passage des étrangers à la gare d'Olten, après avoir été très faible au commencement de la saison, prend depuis quelques jours une grande activité. Il en était temps.

On mande de Lucerne que les hôtels se remplissent. On est également satisfait à Ragatz et dans la Haute-Engadine. De Zurich on écrit que les hôtels de la ville hébergent dans ce moment environ mille étrangers de toutes nations. Les Anglais et les Américains dominent. Enfin la plupart des hôtels et pensions de l'Oberland bernois sont pleins et le Valais regorge de touristes.

Pour avoir commencé tard, la saison ne doit donc pas être considérée comme mauvaise.

Juristes suisses. — La société suisse des juristes tiendra à Genève sa réunion annuelle les 21 et 22 septembre.

Deux questions y seront discutées :

Quelle part la Confédération doit-elle prendre à l'enseignement du droit en Suisse ? Rapporteurs : MM. les professeurs Meili, à Zurich, et Gentet, à Genève.

Quels doivent être les principes d'une législation fédérale sur le contrat d'assurance sur la vie ? Rapporteurs : M. le professeur Rehfous, à Genève, et M. Lienhard, député de Berne au Conseil des Etats.

Nouvelles des cantons

BERNE. — A l'occasion de la grande fête de Berne des 14, 15 et 16 août, l'autorité communale a décidé de remplacer les sapins de la fosse aux ours.

— La Société économique et d'utilité publique du canton de Berne vient de lancer une proclamation, fort bien tournée, demandant au peuple bernois de lui fournir les moyens de fonder, à l'occasion et en souvenir des grandes fêtes de 1891, un asile pour les tuberculeux indigents.

Le comité d'initiative s'adresse à toutes les communes bernoises et à toutes les personnes compatissantes du canton. Il prie les organisateurs des fêtes de soutenir ses efforts et d'introduire, à cet effet, des collectes spéciales dans leurs programmes.

Nous ne doutons pas que ces appels ne soient entendus et que la noble entreprise de la société d'utilité publique de Berne ne devienne bientôt une réalité.

LUCERNE. — La fameuse cantatrice Minnie Hauck, qui séjourne en ce moment à Lucerne, se fera entendre dans un concert qui sera donné le 6 août à l'hôtel National et dont le produit sera consacré à la construction d'une église américaine à Lucerne.

SCHWYTZ. — Les arsenaux de Zurich, de Berne, de Lucerne et de Soleure ont expédié à Schwytz, pour les fêtes du Jubilé de la Confédération, tout un assortiment de vieilles armures : cuirasses, épées, hallebardes. Le peintre Waldis, à Schwytz, est occupé en ce moment à confectionner les drapeaux et les étendards des cantons d'après les originaux conservés dans les diverses villes suisses.

TESSIN. — Une importante réunion de délégués conservateurs a eu lieu dimanche à Locarno. Une vive irritation contre le scandale de Zurich y régnait. Le droit à l'emploi de la force ayant été proclamé par les jurés, les conservateurs estiment qu'ils doivent s'organiser de manière à pouvoir en tout temps opposer la force à la force. La conséquence nécessaire du verdict, c'est que le Tessin va ressembler à un camp retranché, où les deux partis s'observeront en armes. Les orateurs conservateurs ont du reste déclaré qu'ils avaient dû en arriver à cette conviction douloureuse qu'il n'y a rien à attendre de l'équité des autorités fédérales.

On a décidé :

1° De convoquer une grande assemblée populaire conservatrice.

2° D'organiser, pour l'année prochaine, un tir cantonal conservateur.

3. D'ouvrir une souscription publique pour couvrir les frais de l'*Histoire du radicalisme tessinois* et spécialement de la révolution de septembre, que M. Respini prépare.

4° D'engager tous les conservateurs tessinois à ne pas participer à la fête de Schwytz. Une assemblée populaire conservatrice se réunira probablement ce jour-là à Locarno.

Chronique neuchâteloise

*** *Borcarderie.* — Les dommages immobiliers causés par l'incendie de la Borcarderie ont été évalués comme suit :

Au château, assuré pour 28,400 fr., la perte est estimée à 19,300 fr.; la ferme entièrement détruite est assurée pour 13,400 fr.; une construction voisine, à destination de bûcher a été légèrement endommagée et la commission d'estimation fixe l'indemnité à 30 fr.

L'auteur de l'incendie est certainement le faucheur qui avait eu une altercation avec ses camarades et que le fermier avait expulsé de la chambre, puis enfermé dans la grange basse.

Le malheureux a été retrouvé pendu dans une petite forêt voisine de la Borcarderie. Donnant suite à ses menaces, il se serait fait justice à lui-même après avoir mis le feu à la grange. Il a été établi par l'enquête qu'il était parti très incomplètement vêtu et qu'il ne pouvait par conséquent aller bien loin.

*** *Commis pharmacien.* — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Arnold Urbain, originaire de Schlierbach (Lucerne), domicilié à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de commis-pharmacien.

*** *Navigation.* — En vue de faire cesser les craintes qui se sont produites dans le public au sujet de la surcharge à laquelle se trouvent soumis les bateaux à vapeur les dimanches et jours de fêtes, le Conseil d'Etat a invité la préfecture de Neuchâtel à déléguer dorénavant, ces jours-là, dans chaque station des bateaux, un agent chargé de veiller à ce que le nombre des voyageurs ne dépasse jamais le maximum fixé par le tarif. Des billets seront en outre mis en vente dans un kiosque placé sur le quai à Neuchâtel, et que la compagnie a été invitée à ériger, au lieu d'être vendus exclusivement sur le bateau.

La Compagnie et la Police vérifieront du reste sous peu si le chiffre du maximum peut être maintenu ou doit être abaissé.

Chronique locale

*** *Ouvriers serruriers.* — Le syndicat des ouvriers serruriers nous adresse la communication suivante :

« Par la présente, nous vous transmettons les résolutions adoptées mercredi soir, dans notre entrevue avec les patrons. Toutes les clauses de nos revendications ont été adoptées, sauf la journée de dix heures, qui reste en litige ; mais nous espérons que l'objet essentiel de nos demandes sera pris en considération, les délégués patrons ayant une assemblée aujourd'hui, avec leurs collègues, afin de s'entendre encore à ce sujet.

Nous saisissons cette occasion de remercier nos frères de travail pour les dons qu'ils nous ont fait parvenir ; nous nous souviendrons de ces témoignages de leur sympathie, et si nous sommes appelés un jour à leur tendre la main, ce sera certes de grand cœur que nous le ferons.

Merci donc à la Fédération suisse des ouvriers monteurs de boîtes ainsi qu'aux cinq membres du Comité fédératif des ouvriers repasseurs et remonteurs. »

*** *La réception des gymnastes.* — L'accueil fait hier à nos gymnastes à leur retour de Genève a été très sympathique. Les *Armes-Réunies*, la *Fanfare montagnarde* et le Comité de réception les attendaient à la gare. Le cortége s'est rendu au Nouveau Stand, où MM. Jules-Aug. Dubois, Joseph Wyss, Arthur Paux et Aanold Robert ont prononcé des discours de bienvenue, et félicité l'*Ancienne* et l'*Abeille* de fêter leurs succès en commun.

Après cette cérémonie, la fête a continué pour chacune des sections dans son local particulier.

*** *Agression.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, un citoyen de notre ville a été assailli, au moment où il rentrait dans la maison qu'il habite, rue de l'Industrie, par deux individus qui se tenaient cachés à l'intérieur, derrière la porte d'entrée. Pendant que l'un le serrait à la gorge, l'autre lui enlevait sa montre et sa chaîne, après quoi tous deux le jetaient violemment au fond du corridor. La montre volée est une fort belle répétition. Plainte a été portée au juge d'instruction.

*** *Classes gardiennes.* — Nous rappelons aux intéressés que l'ouverture des classes gardiennes aura lieu lundi prochain, 27 courant, aux heures et dans les salles indiquées lors des inscriptions.

*** *Beaux-Arts.* — Dans la séance du 17 juillet le Comité de la Société des Amis des Arts constitué son bureau ainsi qu'il suit :

MM. Léon Gallet-Nicolet, président.
Fritz Steiner, vice président.
Jules Cuche fils, secrétaire-caissier.
Edouard Kaiser, vice-secrétaire.

*** *Fonds pour les courses scolaires.* — Le Fonds pour les courses scolaires a reçu avec reconnaissance la somme de 34 francs, don de la Société de gymnastique d'hommes en souvenir de la belle course au Niesen les 12 et 13 juillet.

Nous rappelons que l'assemblée générale des souscripteurs est convoquée pour aujourd'hui jeudi, à 8 ½ heures du soir, à l'Amphithéâtre, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal.
2. Renouvellement du Comité.
3. Rrpport sur les classes gardiennes.
4. Rapport de caisse. (*Communiqué.*)

Commission scolaire
de La Chaux-de-Fonds.

Séance du mardi 14 juillet 1891, à 7 heures du matin.

Présidence de M. Ch.-Fr. Redard, président.

26 membres sont présents, ainsi que MM. experts-adjoints.

Au début de la séance, M. Ed. Clerc, directeur, donne à l'assemblée les explications nécessaires sur la manière dont le Comité des Etudes désire qu'il soit procédé cette année aux examens oraux.

Lecture est faite du verbal de la séance d'examens de concours du 7 juillet, dans laquelle M. Justin Stauffer a été nommé, à l'unanimité des membres présents, au poste de maître de comptabilité à l'Ecole industrielle. Cette assemblée n'ayant pas le quorum, cette nomination est soumise à la ratification de l'assemblée de ce jour.

Elle est ratifiée à l'unanimité.

M. Saladin déclare que l'horaire de M. Stauffer a pu être établi de manière à ce qu'il ne soit pas absent du tout de sa classe primaire pendant qu'il sera occupé à l'Ecole industrielle.

A ce propos, M. Girard-Gallet demande que lorsque la Commission recevra des demandes d'autoriser des maîtres de l'Ecole primaire à quitter leurs classes pendant des leçons de maîtres spéciaux, elle fasse porter autant que possible ce genre de dispenses sur les heures de dessin.

M. Redard répond que la loi oblige tous les instituteurs à assister dans leurs classes aux leçons des maîtres spéciaux, et qu'il ne saurait être pris une décision de principe comme celle que propose M. Girard Gallet. La Commission examine, s'il y a lieu, les cas particuliers au fur et à mesure qu'ils se présentent.

***

Lecture est faite d'une lettre du Comité des Cadets, invitant les membres de la Commission à assister, jeudi 16 juillet, à la revue du corps, qui aura lieu à la Vue des Alpes.

***

M. Clerc informe la Commission que, d'après les renseignements qu'ils tient du corps enseignant, le nombre total des apprentis pourra l'année prochaine être réparti dans les quatre ordres d'une seule classe. En conséquence, sur la proposition de M. Beaujon, la Commission décrète la suppression de la classe d'apprentie tenue par Mlle Edwige Jeanneret.

D'autre part, le concours ouvert pour la repourvue de divers postes du collège étant fermé, et les postulations exigibles faisant partie de celles parvenues au Comité des études, la Commission décide séance tenante :

1° De maintenir définitivement par voie d'appel, aux postes qu'elles occupaient provisoirement :

Mlles Asp. Châble, en 1re supérieure filles.
» Marie Perrenoud, en 1re prim. filles N° 2
» Louise Graziano, en 2e prim. filles N° 1

2° D'appeler Mlle Edwige Jeanneret, dont la classe vient d'être supprimée, au poste vacant de 3me filles N° 4.

3° De maintenir, par voie d'appel, Mlles Tissot et Huguenin dans les classes frœbeliennes qu'elles tiennent actuellement, et qui doivent être dorénavant organisées sur les bases fixées par la loi.

Toutes ces nominations sont faites sous les réserves habituelles de ratification du Conseil d'Etat.

Les examens de concours pour les autres postes vacants ne porteront donc plus que sur la repourvue de la 1re primaire garçons et les promotions qu'elle pourra entraîner, — et celle de 3 nouvelles classes frœbeliennes.

Enfin, sur le rapport de M. Kocher, la Commission décide de meubler le Collége de la Citadelle de tables confectionnées sur le modèle indiqué par M. Ed. Clerc.

La séance est levée à 8 heures.

Au nom de la Commission scolaire :

Le secrétaire, Ed. BEAUJON. *Le 2e Vice-président,* W. BECH.

Dernier Courrier et Dépêches

Rome, 22 juillet. — La *Riforma* annonce que le conseil des ministres annoncé pour hier a été renvoyé à cause de divergences ministérielles. M. Branca, ministre des travaux publics, ne veut pas consentir aux diminutions exigées par M. Luzatti sur son département. Les ministres de la guerre et de la marine se refusent à de nouvelles économies sur leurs budgets respectifs.

Londres, 22 juillet. — La Compagnie des Messageries maritimes de France vient d'établir un service direct de Londres à l'Australie. Les voyageurs iront par chemin de fer rejoindre à Marseille le bâtiment qui partira des docks de Londres avec les marchandises.

Buenos-Ayres, 22 juillet. — Une sédition militaire qui a été entièrement réprimée a éclaté parmi les troupes. Il y a eu quatre tués. Les principaux coupables ont été arrêtés.

(*Service télégraphique de L'IMPARTIAL.*)

Lucerne, 23 juillet. — M. le général Kaltenborn, ministre de la guerre en Allemagne, est arrivé ici.

Le Caire, 23 juillet. — Le palais du khédive est en flammes.

Berlin, 28 juillet. — Aucun artiste français n'a été médaillé à l'Exposition de Berlin.

Troppau, 28 juillet. — On signale de grandes inondations en Silésie ; plusieurs maisons se sont écroulées sous l'effort des eaux.

Vienne, 23 juillet. — La foudre est tombée sur la salle de l'Aschenberg, où un bal avait lieu. Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

Ottawa, 22 juillet. — L'enquête parlementaire ouverte contre les politiciens canadiens, notamment contre le député Greevy, révèle de nombreux faits de corruption de la part des adjudicataires des travaux du port de Québec. Le gouvernement a perdu de fortes sommes.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS
actuellement à La Chaux-de-Fonds
à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :
Liste dressée **Jeudi 23 juillet,** *à 5 h. soir*
Hausmann, Vienne. — **Josephsohn**, Russie. — **Ronsperger**, Vienne. — **Schuchmann**, Moscou. — **Schmid**, Hambourg.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds

Cours des Changes, le 24 Juillet 1891

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance demande	Courte échéance offre	Trois mois demande	Trois mois offre
France	3	100.16¼	.....	100.25	—
Belgique	3—3½	100.—	.....	100.—	
Allemagne	4	124.27½	.....	124.35	
Hollande	3—3½	209.50	.....	209.50	
Vienne	.....	214.75	.....	214.75	—
Italie	6	99.75	.....	99.—	
Londres	2½	25.26	.....	25.28	
Londres	chèque	25.28	.....	—	
Russie	6	2.65	.....	—	
BBque Français	pr 100	100.10			
BBanque Allemands	pr 100	124.20			
10 Mark or	pr 100	24.84			
B-Banque Anglais	pr 100	25.25	—		—
Autrichiens	pr 100	214.50			
Roubles	pr 100	2.65			
Dollars et coup.	pr 100	5.10			
Napoléons	p. 20 fr.	100.20			

Escompte pour le pays 3 ½ % à 4 ¾.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes.

Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.

Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

UNE SUPPLIQUE

Illustre Savonnier, pour ma noble patrie,
Pour la Suisse, je viens implorer tes faveurs. 11
Exauce les souhaits d'un peuple qui te crie :
« Du Congo ! du Congo ! cher Vaissier, ou je meurs ! »
Un patriote à l'inventeur du Congo.
Ag. dép. FRAY et SAUNIER, 35 rue Turpin, Lyon.

PARIS, 11, Rue de Cluny, 11, PARIS
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY
Spécialité de Carmin et d'Encres de Couleurs
POUR ARCHITECTES

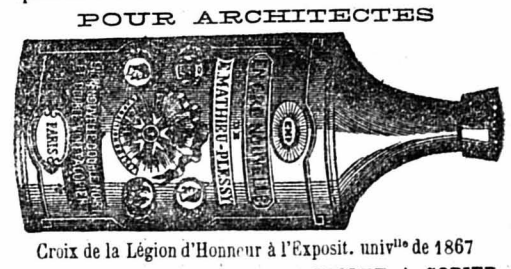

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univle de 1867
ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER
ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS
Se trouve en vente à la
PAPETERIE A. COURVOISIER
1, rue du Marché 1.

Factures, Memorandums, Imprimerie Courvoisier

ICI ET LA

Croquis de voyage.

Je ne sais plus quel grand écrivain a dit qu'il est impossible d'avoir vu Rome et d'être ensuite complétement malheureux. Cette parole, à beaucoup de gens, semblera un simple paradoxe — il n'en est pas moins vrai qu'elle renferme une bonne part de vérité et que certains souvenirs, sur les existences les plus décolorées, les plus ternes, suffisent à jeter une lumière, un rayonnement. Et ce que cet écrivain disait de Rome, je ne suis pas loin de le penser, non seulement de Rome, mais aussi de Florence — ville adorable, ville divine, qu'on n'oublie plus, une fois qu'on a goûté, fût-ce un mois, fût-ce une semaine, fût-ce même un jour, son charme de poésie, de grâce et de douceur. Oui, heureux qui l'a contemplée, cette ville des fleurs, avec sa couronne de fête, quand les orangers émaillent les jardins, et que les nuits fourmillent de larges étoiles. L'existence y est facile ; elle coule, régulière et calme, embaumée de mille parfums, pénétrée de tous les sourires de la terre. Les chagrins s'assoupissent, les blessures intimes se cicatrisent ; on se reprend à jouir de la nature, de cet azur étincelant, de ces collines bleues, de ces prairies vertes ; il se fait dans l'âme un apaisement, une sérénité que l'on n'attendait pas vous enveloppe et vous pénètre. De tous côtés la beauté rayonne. Elle rayonne dans ce ciel tranquille, elle rayonne dans les jardins en fleurs, dans la ligne des montagnes, dans les monuments, dans le marbre et sur la toile, au front des créatures vivantes. Tout est harmonie. On arrivait morose et désabusé, n'espérant du voyage que de tuer le temps. Et voici que le cœur va renaître, que l'espérance s'est remise à chanter, voici qu'un renouveau d'illusion et de bonheur s'est produit, qu'on se reprend a croire, à aimer, à vivre. L'histoire, la poésie, l'art sous toutes ses formes, et la nature dans ce qu'elle a de plus souriant et de plus pur, tout s'unit pour vous enchanter. L'âme abattue s'est relevée, on a retrouvé l'énergie, on s'est retrouvé soi-même.

. . .

Mais ce n'est pas seulement par la suavité de son ciel, par la splendeur de sa végétation, que Florence se distingue entre beaucoup d'autres villes fameuses. Le passé semble y vivre encore. Et d'anciennes coutumes, d'antiques institutions s'y sont conservées, qui méritent d'attirer l'attention. Il n'en est pas de plus singulières et de plus remarquables en même temps que celle dont nous voudrions tracer ici une brève esquisse.

Si vous avez habité Florence, il vous sera sans doute arrivé, errant à travers la ville, de rencontrer, portant un blessé sur un brancard, escortant un cercueil que recouvraient des draperies noir et or, de singuliers personnages en long vêtement noir, ceinturés d'une corde, chapeau de curé et la tête cachée par un capuchon également noir, avec deux trous pour les yeux. Et vous serez resté longtemps à regarder ce sombre cortège, jusqu'à ce qu'il eût disparu. C'était sans doute le soir, chacun de ces fantômes tenait une torche fumeuse — et le spectacle à cette illumination, prenait quelque chose de plus fantastique, de plus saisissant encore. Vous aviez devant vous des membres de la Miséricorde.

La Confrérie de la Miséricorde a six siècles d'existence. Un homme du peuple, âme admirable, certes, bien qu'ignorée, la fonda au temps du Dante. Et il faut que son utilité soit bien véritable pour qu'elle ait survécu jusqu'à nos jours, alors que tant de choses disparaissaient, puissantes elles aussi, et devenues comme poussière avec les années. Et le prestige de la Miséricorde est si considérable, sa valeur si incontestée, qu'elle compte encore aujourd'hui plus de 4000 membres, dans toutes les classes de la société. Toutes, c'est trop dire. Les réglements font des exceptions ; comédiens, jongleurs, savetiers, revendeurs et bouchers ne peuvent en faire partie. Soupçonne-t-on leurs qualités de dévouement ? Les juge-t-on indignes ? Question qui remonte très loin, et que nous ne nous chargeons pas d'approfondir. Douze magistrats composent le pouvoir exécutif ; ils sont nommés pour quatre mois, et les trois ordres y sont représentés. Au dessous, 72 chefs de garde, nommés à vie et choisis, eux aussi dans les trois ordres. Un détail significatif, c'est que la prédominence appartient toujours au plus humble ; l'homme du peuple passe avant le noble, le simple prêtre avant le prélat. Les prêtres et les nobles payent une cotisation de 1 fr. 70 par an ; pour le reste la confrérie vit d'anciennes fondations. Ici encore, la vie moderne n'existe que peu ; nous sommes en plein moyen-âge, mais entendons nous bien, celui de la foi, du dévouement, de la charité.

. . .

Diverses sont les attributions de la Confrérie. La première qu'elle partage avec d'autres sociétés charitables, c'est de doter et de marier des filles pauvres. Mais il y en a d'autres, plus sérieuses et plus difficiles : prendre soin des malades, les veiller, conduire à l'hôpital ceux qui ne peuvent être soignés chez eux, enterrer les morts sans fortune. Dans le campanille de Giotto existe une cloche qu'on appelle la cloche de la Miséricorde ; et à sa voix, les membres de la Confrérie sont toujours prêts à courir où les appelle, par un coup, quelque malade à soigner, par deux coups, quelque défunt à conduire à sa dernière demeure. Il y a vraiement là quelque chose de touchant ; c'est la charité dans ce qu'elle a de plus généreux, de plus spontané. Et le désintéressement de ces hommes est complet ; il leur est strictement défendu de recevoir autre chose qu'un verre d'eau ; ce n'est pas de ce monde qu'ils attendent leur récompense. Quand les magistrats se réunissent, ils reçoivent, en guise de jetons de présence — devinez quoi ? je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... une bougie. Et l'indemnité des magistrats sortant de charge consiste (vous ne devinerez pas davantage !) en une mesuse de poivre en grains. Depuis que la miséricorde a été fondée, (et c'est long pourtant, six siècles !) rien n'a changé dans ces coutumes étranges aujourd'hui, qui alors avaient leur raison d'être. La Confrérie, à notre époque où tout semble vouloir se banaliser, garde ainsi son cachet bien original, et comme une saveur moyen-âgeuse, faite de naïveté, de simplicité, qui n'est point sans charme. Il est difficile d'évaluer tout le bien que, dans leur humilité silencieuse, ces hommes ont accompli. Que de souffrances adoucies, que de mourants aidés et soutenus dans leur agonie !

Aussi la Confrérie est-elle extrêmement populaire à Florence. Savez-vous que le roi lui-même, Humbert Ier, compte parmi ses dignitaires, depuis 1878 ? Et précédemment, le dernier grand-duc de Toscane était membre de la Confrérie, et pas seulement de nom, mais effectivement, aimant à répondre à l'appel de la cloche du Dôme, suivant à pied les humbles cercueils vers le cimetière aux cyprès noirs, à l'occasion ne craignant pas de le porter sur ses épaules. Vous voilà loin de certains orgueilleux, qui ne songent qu'à écarter de leur chemin toute image de tristesse et de pauvreté ! Et n'avions-nous pas raison de dire que dans le monde où nous vivons cette Confrérie de la Miséricorde constitue quelque chose d'absolument à part, une œuvre vraiment noble et belle, digne d'être admirée et bénie ? Imaginez-vous ce contraste étrange ; il s'est présenté plus d'une fois et des romanciers l'ont décrit dans leurs livres — c'est un beau soir de Toscane ; la brise souffle, odorante et tiède, les roses sont fleuries partout ; le soleil vient de se coucher, mais une poudroyante lumière d'ambre et de pourpre, flotte, auréolant toutes choses, Et dans cet air embaumé, des voix se mettent à chanter de ces voix italiennes, chaudes, harmonieuses, au timbre d'or ; ce sont des choristes de la Pergola ou du Pagliano, chantant quelque page de Donizetti ou de Verdi, vibrante, mélodique, passionnée. Au hasard des rues assombries, le long des quais où traînent les derniers rayons, ils vont, laissant derrière eux comme une traînée de musique... Et d'un autre côté, par d'autres rues, un autre cortège marche avec lenteur, accompagnant un cercueil drapé de noir, fantômes noirs en capoule, au rythme grave de chants funèbres ; c'est la Miséricorde accomplissant son œuvre de pitié et d'amour.

Contraste étrange, il faut le répéter — et qui montre Florence sous ses deux faces ; nous venons d'en voir une aujourd'hui. Dans un prochain article, après la Florence aux vieilles coutumes, la Florence du Dante, la Florence d'autrefois, nous vous montrerons celle d'aujourd'hui, la Cosmopolis réalisée.

Adolphe RIBAUX.

SYLVICULTURE

La nonne.

Les élèves de l'Ecole forestière de Zurich viennent de faire en Wurtemberg une excursion de quatre jours, avec M. le professeur Buhler, pour étudier entre autres les districts forestiers ravagés par la nonne.

C'est dans les environs de Ravensburg et de Wolfegg que ce terrible fléau a fait et fait encore le plus de ravages ; on y compte plus de douze cents hectares plus ou moins contaminés. C'est là aussi que se trouve cette immense forêt de soixante hectares en un seul bloc qui a dû être totalement rasée ; on l'appelle dans le pays « le champ de bataille ». Heureusement qu'on s'y était pris encore à temps pour cette mesure radicale : le bois étant encore bon, il n'y a eu guère dans la vente que 5 % de perte ; si l'on eût attendu plus longtemps avant de couper ces forêts, le bois eût pris une teinte bleuâtre, ce qui l'eût rendu impropre à la construction et il n'eût plus été bon qu'à brûler.

Les forêts encore sur pied atteintes par le fléau, présentent un aspect désolé : elles sont uniformément rouges, comme grillées. La nonne ne s'attaque guère qu'aux sapins, et comme il n'y a pas de sapins blancs dans ces contrées, ou fort peu, c'est le sapin rouge qui est en souffrance.

L'atroce chenille ne mange que la moitié des aiguilles du sapin, puis elle passe à un autre : l'arbre arrêté ainsi dans sa sève languit, ses aiguilles prennent un ton roussâtre, et si on ne l'utilise au bon moment, il perd de sa valeur, comme je l'ai déjà dit.

L'unique moyen de combattre la nonne est de l'empêcher de passer sur un autre sapin. On a imaginé un instrument en forme de coin, qui dépose autour du tronc un enduit graisseux, sorte de glu, que les chenilles ne franchissent guère, cette glu a l'apparence de la graisse de char ; les chenilles s'amoncellent sur les limites de cet anneau gluant, et comme elles sont arrêtées dans leurs évolutions habituelles, la plupart du temps elles y meurent.

De grandes fabriques de cette glu ont été établies en Allemagne ces derniers temps.

La nonne n'est pas une plaie mortelle. On a constaté autrefois déjà sa présence, sans qu'on ait jamais pu dire d'où elle venait.

Elle est maintenant entrée dans sa phase de décroissance. La première année, la chenille est de grosseur moyenne ; elle ressemble, pour qui n'est pas ornithologiste, à une chenille ordinaire ; la seconde année, la plus fatale, elle atteint son maximum de force et de férocité : c'est alors que les arbres périssent en masse. La troisième année, les chenilles deviennent malades, changent de teintes se ratatinent. Elles ont perdu, semble-t-il, leurs allures ordinaires, et se mettent volontiers en grappes au faîte des arbres, sans aller plus loin.

La nonne a porté ses ravages jusqu'au bord du lac de Constance ; aussi n'est-ce point une simple question d'intérêt scientifique ou de curiosité qui pousse les forestiers suisses à rechercher les moyens de s'en préserver et de prévenir ces ravages. Les forestiers wurtembourgeois conseillent aux forestiers suisses de s'assurer maintenant déjà de la présence ou non de la nonne, en faisant des anneaux de glu au bord d'une coupe. S'il y a déjà des chenilles, elles s'arrêteront à l'anneau et leur première présence sera constatée, tandis qu'il est impossible d'aller quérir ces ennemis dans la profondeur d'un bois.

La carte du ciel.

Les préparatifs de l'exécution de la carte photographique du ciel, qui va donner dans deux ou trois ans la position exacte pour la fin de ce siècle, de trente à quarante millions d'étoiles, se poursuivent très activement, depuis 1887, dans les dix-huit observatoires des deux hémisphères associés pour ce travail. Ils seront bientôt terminés.

Cette œuvre considérable, due à l'initiative de l'Observatoire de Paris, où se sont réalisés les progrès dans la photographie stellaire qui l'ont rendue possible, a été entreprise partout, immédiatement après la troisième et dernière réuniou du comité international convoquée à l'Observatoire de Paris le 30 mars 1891.

M. Bischoffsheim, membre de l'Institut, ayant appris que par manque de budget spécial, le comité international ne pouvait faire construire un appareil de mesures indispensable pour les dernières expériences, a spontanément adressé au président du comité, M. le contre-amiral Mouchez, la somme de 10,000 francs nécessaire à la construction de cet appareil. C'est un nouvel et important service rendu aux sciences dont les astronomes seront redevables à l'inépuisable générosité de M. Bischoffsheim.

On reproche à un petit paysan normand de ne pas se laver les oreilles.

— Oh ! répond-il, j'suis ben heureux qu'all' soient comme ça ! l'instituteur les trouve sales, et alors il n'ose pas me les tirer.

Tableau comparatif

des poinçonnements effectués et des essais faits par les Bureaux de contrôle des ouvrages d'or et d'argent

pendant le deuxième trimestre de chacune des années 1890 et 1891.

BUREAUX	Boites de montres poinçonnées								Boites payant double taxe, et boites refusées au poinçonnem.		Objets de bijouterie et d'orfèvrerie poinçonnés				Essais de lingots d'or et d'argent			
	Boîtes d'or		*Boîtes d'argent*		*Total des boîtes*													
	1890	1891	1890	1891	1890		1891		1890	1891	1890		1891		1890		1891	
	Pièces	Pièces	Pièces	Pièces	Pièces	%	Pièces	%	Pièces	Pièces	Pièces	%	pièces	%	Nombre	%	Nombre	%
Bienne	243	2,730	94,780	99,228	95,023	14,7	101,958	17,7	297	74	1,612	24,5	1,520	17,5	308	8,1	518	13,5
Noirmont	5,000	3,961	29,128	26,539	34,128	5,3	30,500	5,3	234	74	—	—	—	—	115	3,1	88	2,3
Porrentruy	—	73	81,470	86,112	81,470	12,6	86,185	15,0	203	372	—	—	—	—	113	3,1	149	3,9
St-Imier	1,099	670	71,868	59,659	72,967	11,3	60,329	10,5	408	244	—	—	—	—	122	3,3	185	4,8
Tramelan	3,865	4,176	80,969	84,718	84,834	13,1	88,894	15,5	156	276	—	—	—	—	141	3,8	138	3,6
Granges (Soleure) *)	43	188	22,320	43,860	22,363	3,5	44,048	7,7	54	49	—	—	—	—	34	1,0	126	3,3
Schaffhouse	453	462	17,057	14,953	17,510	2,7	15,415	2,7	—	—	3,743	56,8	4,365	50,1	104	2,8	108	2,8
Chaux-de-Fonds	92,693	66,205	12,037	10,707	104,730	16,2	76,912	13,4	637	480	63	1,0	100	1,1	2,114	57,4	2,033	53,1
Fleurier	1,799	1,707	16,691	17,662	18,490	2,9	19,369	3,0	124	83	3	0,0	—	—	210	5,7	187	4,9
Locle	22,442	15,719	14,744	13,481	37,186	5,8	26,200	5,1	525	186	2	0,0	1	0,0	201	5,5	189	4,9
Neuchâtel	6	—	7,920	6,609	7,926	1,2	6,609	1,1	—	—	33	0,5	31	0,4	35	1,0	76	2,0
Genève	7,196	5,864	13,133	9,982	20,329	3,2	15,846	2,7	29	8	1,594	17,1	2,694	30,9	16	0,5	36	0,9
Total	137,910	101,755	507,025	473,510	644,935	100	575,265	100	2,856	1,846	6,585	100	8,711	100	3,684	100	3,833	100
Plus 1891													2,126	30,2			149	4,0
Moins 1891		36,155		33,515			69,670	10,8		1,010								

*) Ouvert le 10 mai 1890. — Dans les totaux de 1890 sont compris les chiffres du bureau de *Madretsch*, qui a fusionné avec celui de Bienne au 1er janvier 1891.

Département fédéral des affaires étrangères, Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

PREMIÈRE MAISON SUISSE
d'exportation
CENTRALHOF, ZURICH

ŒTTINGER & Cº, ZURICH

Envois d'**ÉCHANTILLONS de TISSUS** pour dames et messieurs et marchandises **franco à domicile.**
Gravures haute nouveauté, gratis.

LIQUIDATION COMPLÈTE DE TISSUS

Afin de vider nos immenses magasins, nous avons **baissé extraordinairement les prix** de tous nos articles et nous nous permettons d'en indiquer quelques-uns ci-après :

	Prix par ½ aune.	Par mètre.
Melton-Foulé, double largeur, qualité solide,	à Fr. 0,39	Fr. 0,65
Drap anglais, » »	» 0,45	» 0,75
Carreaux et **Noppé-Rayé,** double largeur, bonne qualité,	» 0,75	» 1,25
Drap de dames, double largeur, en qualités excellentes,	» 0,75	» 1,25
Foulé, Rayé et **Carreaux,** double largeur, pure laine,	» 0,75	» 1,25
Lawn Tenis, Rayé et **Carreaux,** double largeur, pure laine,	» 0,85	» 1,45
Cachemires, Mérinos et **Nouveautés,** double largeur, pure laine,	» 0,63	» 1,05
Mousseline-laine, étoffe pour bals et soirées,	» 1,05	» 1,75
Woll-Beige, qualité excellente,	» 0,27	» 0,45
Jupons et **Etoffes moirées,** meilleure qualité,	» 0,45	» 0,75
Flanelle Oxford, en qualité excellente,	» 0,40	» 0,65
Garnitures assortissantes en soie, velours et peluche,	» 1,75	» 2,95
Toile de coton, blanchie et écrue, double largeur,	» 0,26	» 0,44
Foulard alsacien, qualité excellente et impression solide,	» 0,27	» 0,45

	Prix par ½ aune.	Par mètre.
Foulard alsacien prima, qualité excellente et impression solide,	Fr. 0,33	Fr. 0,55
Zéphir, Battiste et **Madapolain alsacien,** bonne qualité,	» 0,39	» 0,65

Rayon spécial d'Etoffes pour messieurs et garçons :

Bouxkin, Velours et **Cheviot,** environ 140 cm de largeur, pure laine, prêt à l'usage,	à Fr. 1,45	Fr. 2,45
Kammgarn, Elbœuf et **Loden,** environ 140 cm de largeur, pure laine, prêt à l'usage,	» 2,95	» 4,95
Milaine bernois, environ 130 cm, qualité la meilleure,	» 2,85	» 4,75

Echantillons *de nos riches collections, en draps pour messieurs et garçons, sont envoyés par retour du courrier, franco.*
Nous attirons spécialement l'attention des ***Instituts,*** *des* ***Sociétés*** *et des* ***revendeurs*** *sur nos* ***prix modérés.*** 6195-3

☞ Prière de bien vouloir se rendre compte des avantages offerts, en demandant les échantillons à

Centralhof ŒTTINGER & Cº ZURICH

Première maison suisse d'Exportation

P.-S. — Envoi à domicile, par retour du courrier, des ÉCHANTILLONS de TISSUS en toutes qualités, pour dames, messieurs et garçons.

UN CONSEIL A SUIVRE:

Qui souffre de **maladie du foie,** telle que Hépatite, hépatite diffuse, Cirrhose, ictère grave ou jaunisse, fasse comme moi. Le médecin de la localité où j'habite m'avait dit que vu ma maladie, je n'avais plus que six mois de temps à vivre et qu'en outre il n'y avait pas de remède dans les pharmacies pour me guérir. Alors ayant entendu parler par maintes personnes des cures de **M. Manzetti,** je me suis décidé à aller passer un mois et demi à son établissement balnéaire. J'y ai fait une cure et il y a de cela deux ans ; je me porte actuellement comme le Pont Neuf.

Que ceux donc qui souffrent, s'adressent en toute confiance à **M. MANZETTI,** à **Béthléem,** p. **Fribourg** (Suisse). **N. P.**

Nous signalons également la guérison de deux mammites et de trois glandes scrofuleuses disparues par les bains sans opérations. 7265-15

BUREAU
F. RUEGGER
Gérances

Encaissements — Renseignements
Successions — Procurations
Conventions — Naturalisations
Représentations — Vente de propriétés
Traductions — Assurances

A LOUER
pour le 11 novembre 1891, rue du Parc 70, **trois chambres** et **deux cabinets.** 7913-10

A LOUER
pour le 11 novembre 1891, près de la place du Marché, un beau **LOGEMENT** de 4 chambres. 7914-10

A LOUER
pour le 23 avril 1892 un beau **logement** de 4 chambres, au premier étage, vis-à-vis de la Poste. 7666 6

A LOUER
pour Saint-Martin 1891 un LOGEMENT de 3 chambres, situé vis-à-vis de la Fleur-de-Lis. Prix : 600 francs. 7667-6

PLUSIEURS MAISONS
à vendre, situées dans tous les quartiers du village. 7450-4

Rue Léopold Robert
Nº 16

ASSOCIÉ-HORLOGER

Pour ouvrir un comptoir d'horlogerie en septembre prochain, un directeur demande un associé pouvant disposer d'un certain capital. La préférence sera accordée à un bon horloger.

Adresser les offres avec details, **par écrit,** sous initiales **S. 7825,** au bureau de l'IMPARTIAL. 7825-4

HOTEL de la 7765-2
Vue des ALPES

Le soussigné se recommande en vue de la bonne saison pour des **déjeûners** et des **goûters.**

DINERS pour sociétés et familles sur commande.

Bonne consommation. Service prompt.

CH. NOBS-SANTSCHY.

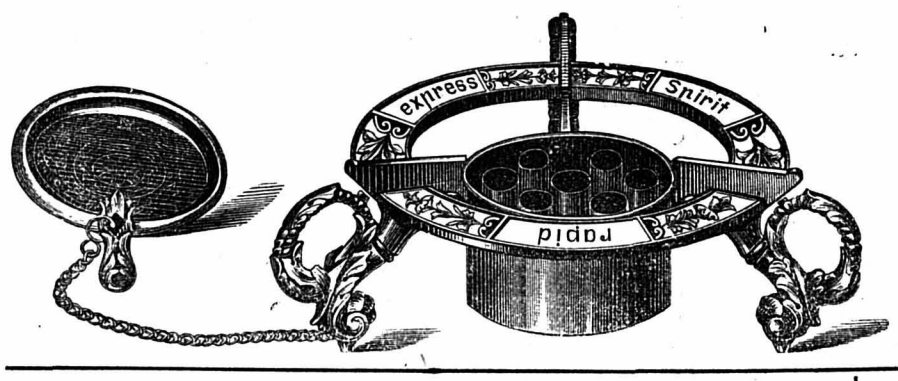

RÉCHAUDS RAPIDES

La qualité du **Réchaud rapide** est avérée depuis plusieurs années ; il fait bouillir un litre d'eau en 9 minutes. Le **Réchaud rapide** est moins sujet au rhabillage que toute autre veilleuse à esprit-de-vin et son prix est inférieur à celles ci. 5946-2

MAGASIN D'ARTICLES DE MÉNAGE
1, RUE DU PUITS 1,
chez J. THURNHEER

Nouveau **Réchaud de table** à esprit-de-vin. **Veilleuses** flamme forcée.

Institution Dr Schmidt
SAINT-GALL

Etablissement spécial pour l'étude sérieuse et pratique des ***Langues modernes,*** *des* ***Sciences commerciales*** *et* ***industrielles.*** *Correspondance commerciale en* ***4*** *langues. Bureau commercial. Education et instruction complète. Préparation solide à tous les examens. Méthode rationnelle individuelle. Système de petites classes. Succès constants depuis la fondation. Soins dévoués. Vie de famille. Situation superbe et salubre. Demander prospectus et liste de références de parents au*

7626-10 *Directeur,* ***Dr Schmidt,*** *professeur.*

AVIS

Les Spiraux BAEHNI, carte verte

sont en vente :

à **La Chaux-de-Fonds,** chez M. **SANDOZ FILS,** rue Neuve 2 ;
au Locle, chez M. Phil. Faure et MM. Haldimann & Perrenoud ;
à Neuchâtel, chez M. Perret-Peter, succr de Béguin-Bourquin ;
à Fleurier, chez Mme Jeanneret-Lebet. 4076-13

Exiger partout l'étiquette ci-contre :

Dz. SPIRAUX
Gr.
Fce.

P.-S. — Chez nos dépositaires on trouvera également nos autres spécialités soit **Spiraux trempés** et **Spiraux anti-magnétiques.**

Pour la publicité dans le canton
s'adresser pour toutes annonces
AU
NEUCHATELOIS
Journal populaire et Feuille d'annonces.
PARAISSANT à CERNIER

Conditions avantageuses et publicité efficace. Très répandu dans les Montagnes Neuchâteloises, le Val-de-Ruz, Neuchâtel, le Vignoble et le Val-de-Travers.
Adresser les annonces à l'Agence Neuchâteloise de Publicité à Cernier, la Chaux-de-Fonds, etc., etc.

FABRIQUE DE COURROIES
TRACHSEL, à MOUDON

Dépôt de courroies en cuir de toutes largeurs, garanties à l'épaisseur du tarif chez

Messerli & Fuog, négociants en cuirs,
8, RUE DU PUITS 8. 4655-4

Rue du Collège 8
(entrée du Magasin rue du Sentier).

Un beau choix de **Vannerie** et boissellerie à des prix avantageux. Les jours du marché, déballage sur la place Neuve, en face de la Brasserie du Lion. Paniers et Corbeilles en tous genres. Seilles, grands Tabourets carrés, Tabourets ronds pour horlogers, etc., etc.

☞ A la même adresse, on se recommande instamment pour du travail de tourneur sur bois ou cannage de chaises en joncs. 7652

PAUL KETTERER, aveugle.

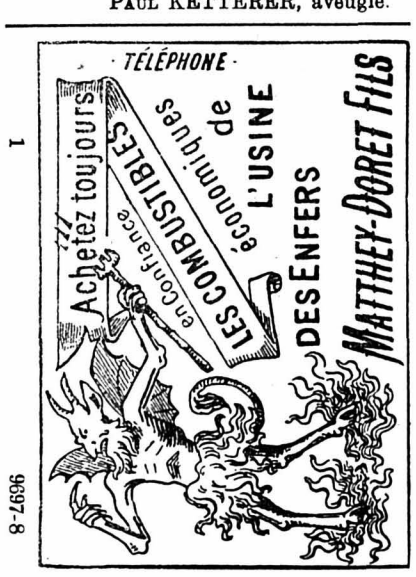

9697-8

COIFFEURS

L'**Association suisse des Maîtres Coiffeurs** (section de la Chaux-de-Fonds) a l'honneur d'aviser le public que les magasins seront fermés, pendant l'été, le DIMANCHE à **2 heures** de l'après-midi. 7527-1

Papeterie A. COURVOISIER
1, rue du Marché 1.

— Dépôt de la véritable —

Eau de fleurs d'oranger

du **Dr ALTÈS de Paris,**
en flacons de 90 centimes et 1 fr. 40.

A louer

pour cause de départ et pour le 3 août, un **logement** de 3 pièces, situé à la rue Fritz Courvoisier 36 A.

S'adresser au bureau de M. A. Quartier, notaire, rue Fritz Courvoisier 9. 7738-1

Aux fabricants d'horlogerie

On demande à acheter des **pièces** à clef argent, émaillé, 16, 17, 18 et 19 lignes, ainsi que des pièces or 14 k. à clef dans les mêmes grandeurs et des 13 lignes sav. filets émail. or 14 k (56). — Ecrire Case postale **465,** en ville. 7769

A l'Epicerie
54, RUE DU PARC 54.

Toujours pourvu de bon 7787
BEURRE FRAIS
Excellent **Fromage d'Emmenthal.**
Bon **Vin rouge** à 50, 60 et 90 c. le litre.
Bon **Vin blanc** à 70 c. le litre.
Magnifique choix de **Cafés** depuis 1 fr. 20 à 1 fr. 70 le demi-kilo.

Reçu un beau choix de
TABLIERS et **CORSAGES**
Se recommande, PH. DAUM.

Nickeleur

Un bon ouvrier pour travailler aux pièces est demandé chez M. **P.-A. Bandelier, à St-Imier.** H-3794-J 7852

A louer pour St-Martin 1891 :

à des personnes d'ordre, un **appartement** se composant de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Un dit de 3 pièces, cuisine et dépendances. Les deux situés rue de Bel-Air.

Prix modérés.

S'adresser rue de la Domoiselle 4, au premier étage. 7376 8

Magasin

A louer pour Saint-Martin 1891 ou plus tôt si on le désire un magasin situé à proximité de la place Neuve. Cas échéant, il pourrait être utilisé comme bureau. Prix très modéré. 6681-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pressurage de fruits

chez Mme HUGUENIN, **rue de la Demoiselle 51.** 7779

Baromètres métalliques et au mercure ; **boussoles, thermomètres, éprouvettes** pour vins, sirops, lait ; **aéromètres** Gay-Lussac. Grand choix

AU
Magasin d'Objets d'art et d'industrie, rue de la Balance 10. 8845-6

A VENDRE

pour 300 francs l'outillage complet d'un fabricant de cadrans, consistant en une fournaise, une limeuse avec son établi, un outil à pointer les plaques, un à pointer les centres, deux à pointer les centres et secondes, une cible avec molette et une grande layette, le tout très bien conservé. — S'adresser, sous initiales **A. B. 7861,** au bureau de l'IMPARTIAL. 7861-2

ŒUFS FRAIS
du pays 6682-6

Au magasin de Comestibles
CHARLES SEINET
Place Neuve 10.

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11. **A LA CONFIANCE** 11, rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

9196-18

A l'occasion de la Fête des Promotions, Grande mise en vente

Chemises pour enfants, depuis . . Fr. — 90
Chemises pour dames, très belle qualité de toile, depuis . . . . . » 2 50
Caleçons pour enfants, avec broderies, depuis . . . . . » 1 25
Mouchoirs pour bouquets, de . Fr. 1 à 35 —

Mittes toutes les teintes, la paire dep. Fr. — 50
Gants soie crême et couleurs, la paire depuis . . . . . » 1 25
Ombrelles dentelles pour enfants, depuis . . . . . » 1 75
Cols pour garçonnets, depuis . . . » — 50

Rubans soie toutes les teintes. Rubans
largeur 2 cm, le mètre 25 c.
» 4 cm, » 40 c.
» 6 cm, » 60 c.
Rubans ceinture, très belle qualité, largeur 15 à 20 cm, le mètre . . . . . Fr. 1 75

Grand assortiment de
Vêtements
pr jeunes gens et garçonnets, dep. 5 fr. le costume.
Immense choix de **BAS coton** toutes les grandeur s et toutes les teintes.

PAPIER HYGIÉNIQUE

pour emballages de comestibles, viande, charcuterie, saindoux, beurre, fromage, etc. Il remplace avantageusement tous les autres papiers et est employé dans tous les magasins de denrées alimentaires de Genève, Lausanne, Neuchâtel, etc. Le **Papier hygiénique** se recommande par sa consistance, sa légèreté, sa propreté et son prix modéré. — Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds,

Papeterie A. Courvoisier
2, RUE DU MARCHÉ 2.

Fabrique d'Huiles et Graisses
J. LAMBERCIER & Cº, GENÈVE
Fournitures pour usines

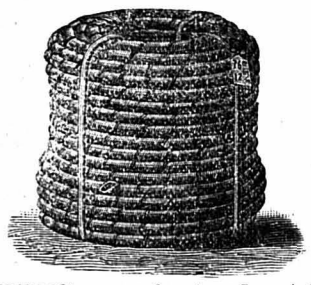

CORDES en cuir tordu et lisse pour tours et transmissions.
COURROIES en cuir, en coton, etc., etc.

Catalogue illustré gratis et franco sur demande. 12751

Formulaire de
CONTRAT D'APPRENTISSAGE
IIe ÉDITION
Approuvé par M. le chef du département de l'Industrie et de l'Agriculture du canton de Neuchâtel.
Prix: 50 cent.

CARNETS de MÉNAGE
avec rubriques spéciales.
Prix: 2 fr. 5983-3

En vente dans toutes les librairies et papeteries du canton, ainsi que chez les diteurs, MM. **Sauser & Hätell,** mprimerie horlogère, à **Chaux-de-Fonds.**

BAUX à LOYER
grand et petit format.

BELLE MACULATURE

A vendre
plusieurs renvois pour transmissions et un tour de monteur de boîtes, environ 20 kilos sel de nickel extra blanc. 7921-6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Le Cognac ferrugineux
de
W. BECH, pharmacien,
employé avec succès depuis 5 ans, est une des meilleures préparations ferrugineuses connues pour combattre l'**anémie,** la **faiblesse générale,** le **manque d'appétit, étourdissements, faiblesse des nerfs,** etc.
D'un goût agréable et facilement supporté, il peut être considéré comme le fortifiant et reconstituant par excellence pour les personnes affaiblies par suite de maladie et les convalescents. — Exiger le nom et la marque de fabrique. 4466-18
Fr. 2»50 le demi-litre, **fr. 5** le litre.
Pharmacie W. Bech, Place Neuve, et dans toute les pharmacies.

UNE BELLE ÉCURIE
située au centre du village, est à remettre pour St-Martin 1891.
S'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 7915-6

Parlons français!
Jolie petite brochure contenant quelques remarques pratiques.— Prix, **50 c.**
PAPETERIE A. COURVOISIER
2, RUE DU MARCHÉ 2.

Succès! Succès!
Les boutons de chaleur, impuretés du teint, taches jaunes, disparaissent en peu de temps par l'emploi journalier du
Savon au Lait de Lis de Bergmann
BERGMANN & Cie, Dresde et Zurich.
Dépôt chez M. S. WEILL, coiffeur. — Prix : **75 c.** 3079 3

Nouvelle invention
Breveté en 14 pays, enregistré en Amérique 5104-7

MÉCANOGRAPHE
(Brevet universel)
L'APPAREIL A DESSINER LE PLUS SIMPLE ET LE MEILLEUR
pour copies et agrandissements de toutes sortes de Dessins, Peintures, Photographies, Cartes géographiques, Plans, etc., etc.,
sur papier, toile, bois et autres matériaux
Auxiliaire pratique et tout à fait indispensable pour peintres, dessinateurs, etc., etc.

Le **Mécanographe** est d'un grand secours pour apprendre seul le dessin, et, à ce titre, il mérite d'être grandement recommandé ; il offre aux personnes âgées comme aux jeunes une occupation intéressante et lucrative ; il peut être employé dans bien des cas pour la copie et l'agrandissement de tous Modèles de Coupe et de Broderies de dames, et est très utile pour beaucoup d'autres travaux.

Cette nouveauté surprenante ne coûte, avec le mode d'emploi complet, que **2** fr. **25**
Seul dépôt :
PAPETERIE A. COURVOISIER, CHAUX-DE-FONDS
Envoi contre remboursement ou mandat-postal.

Les Pilules suisses
du pharmacien Rich. Brandt
employées depuis dix ans par M. M. les Professeurs et M. M. les Médecins, sont recommandées au public comme le remède de famille le meilleur marché, le plus agréable à prendre, le plus sûr et le plus inoffensif. Expérimentées par M. M. les Professeurs Docteurs:

Prof. Dr. R. Virchow, à Berlin,
» » von Gietl, à Munich (†),
» » Reclam, à Leipsick (†),
» » v. Nussbaum, à Munich,
» » Hertz, à Amsterdam,
» » v. Korczynski, à Cracovie,
» » Brandt, à Klausenbourg,

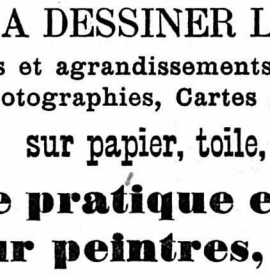

Prof. Dr. v. Frerichs, à Berlin (†),
» » v. Scanzoni, à Wurzbourg,
» » C. Witt, à Copenhague,
» » Zdekauer, à St. Petersbourg,
» » Soederstädt, à Kasan,
» » Lambl, à Varsovie,
» » Forster, à Birmingham,

Souveraines contre tous les troubles des organes digestifs,
contre les maladies du foie, les affections hémorrhoïdales, la constipation et toutes les maladies qui en dépendent, comme maux de tête, vertiges, difficulté de respirer, inappétence etc.
les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt sont employées avec prédilection par les Dames à cause de leur action douce et bienfaisante; elles doivent être préférées à tous les médicaments similaires, dont l'action est plus rude ou plus énergique.
Méfiez-vous des contrefaçons.
Il circule dans le commerce des Pilules suisses contrefaites, dont l'apparence est tout à fait semblable aux véritables. Quand on achète des Pilules suisses, il faut s'assurer, en enlevant le Prospectus qui entoure la boîte, que l'étiquette porte la marque ci-dessus, une croix blanche sur fond rouge et le nom de Rich. Brandt. En outre, les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt **qui se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies,** ne sont vendues qu'en boîtes de Frcs. 1.25; il n'existe pas de plus petites boîtes. — La composition des pilules est indiquée à l'extérieur de chaque boîte.

7088-2

VIN DE MARSALA
garanti, 14 degrés, à **60 fr.** l'hectolitre, au comptant sans escompte.
Les amateurs, ainsi que les personnes qui ont des **fûts vides** à vendre, sont priés d'envoyer leur adresse à M. Emile Pfenniger, rue de la Paix 76, ou au magasin de chaussures, rue Léopold Robert 9. 7708-17

A l'occasion des foins!
Bon vin rouge à 45, 50, 55, 60 c. le litre.
Bon vin blanc à 50, 55, 60 c. le litre. 7557-4
49, rue de l'Hôtel-de-Ville 49.
S. SCHWÆRZEL.

ENCRES à COPIER
et fixes
Richard, Schmuziger, Suisse, Antoine, Gardot, Mathieu-Plessy.
Nouvelle Encre Alizarine à copier
écrivant vert et devient noire quelques minutes après.
Encre à marquer le linge inaltérable
ENCRES A TAMPON
avec et sans huile, de différentes couleurs: rouge, carmin, violette, etc., etc.
Papeterie A. COURVOISIER
1, rue du Marché 1.

INSTITUTRICE
On demande une jeune institutrice sans grandes prétentions. 7894-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A VENDRE
une banque de comptoir, des établis, pupitre, casiers, plusieurs lanternes de montres, une très grande en noyer à deux portes (pour une grosse de montres), des chaises à vis, des tables, tabourets, bois de lit ordinaires, lits d'enfants, corps de tiroirs, vitrines de diverses grandeurs pour magasin (pouvant servir à plat ou en hauteur).
Outils d'horlogerie : burin-fixe, des tours divers de plusieurs grandeurs, des roues en fer et en bois, des étaux, un grand régulateur de Morat, ainsi qu'une quantité d'autres articles trop longs à détailler.
S'adresser au magasin J. Terraz, rue du Versoix 9. 7610-2

VERMOUTH
de Turin
première qualité, à **1 fr. 35** le litre (verre perdu). — Au magasin de Comestibles
Charles Seinet
PLACE NEUVE 10. 6719 3

Bienfonds à vendre
A vendre de gré à gré un domaine situé près les Planchettes, suffisant pour la garde de 6 à 7 vaches.
Cette propriété comprend outre un bâtiment en bon état et des terrains en nature de pré, un grand pâturage et une forêt en plein rapport.
Conditions avantageuses.
S'adresser, pour tous renseignements, au notaire H. Lehmann, rue Léopold Robert 24, à la Chaux-de-Fonds. 7766-5

GROS & DÉTAIL
Vins & Spiritueux
EUGÈNE FER
10 — Rue du Stand — 10.
VINS
rouges et blancs, garantis naturels, **à emporter** depuis **50 cent.** le litre. 7931-4
EXCELLENTE
Eau-de-vie de marc de France

LOUEZ L'ETERNEL
Choix de paroles tirées de l'Ecriture sainte et de strophes extraites des œuvres de Lamartine, par **G. Borel-Girard,** avec de jolies illustrations.
Prix : **3 fr. 50.**
Papeterie A. Courvoisier
place du Marché.

Avis aux industriels
A vendre à PROVENCE (Vaud) une jolie **propriété** avec *force motrice* hydraulique. Vaste bâtiment indépendant, vue du lac et des Alpes, 10 pièces et dépendances, grange, écurie, etc. Terrain attenant à la maison d'une contenance d'environ 2 hectares en prés, bois et vergers, avec nombreux et beaux arbres fruitiers. Cette propriété conviendrait à un **industriel plerriste** ou autre qui trouverait des ouvriers dans la contrée. Prix modéré et facilité de paiement.
Pour renseignements, voir l'immeuble et traiter, s'adresser à M. Louis Porret, à FRESENS près St-Aubin (Neuchâtel). 7816-3

A vendre
l'**outillage complet pour doreur** qui a très peu servi, avec une quantité de fournitures. Prix : 300 fr. 7922-6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Ronds gommés
PAPETERIE A. COURVOISIER
2, rue du Marché 2.

A vendre
quelques **DRAPEAUX** de toutes couleurs à des prix dérisoires de bon marché. — S'adresser **Aux Grands Magasins du Louvre,** 3 et 4, rue de la Ronde 3 et 4. 7916-3

L'assortiment de
LAMPES
le plus riche et le plus varié se trouve toujours, **aux prix les plus modérés,**
CHEZ
J. THURNHEER
Rue du Puits 1
7154 7

Un horloger
énergique et intelligent est demandé pour diriger l'atelier des ébauches et mécanismes d'une fabrique de montres. — Ecrire sous chiffre **H. 3826 J.,** à l'agence **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 7926-2

Vin à vendre
Un vigneron offre à vendre du vin blanc 1re qualité, garanti naturel, récolte 1890, à **55 cent.** le litre.
S'adresser chez M. Fox-Bopp, rue du Doubs 99. 7713-5

FACTURES MEMORANDUMS REGISTRES **CARNETS** Papeterie A. Courvoisier PLACE DU MARCHÉ. **ÉTIQUETTES**

Avis

LA

Grande fête champêtre

DU

Grütli Romand et Allemand,

annoncée pour le 19 juillet n'ayant pu se faire pour cause de mauvais temps est renvoyée au **dimanche 26 juillet,** aux **COMBETTES** avec même programme.
7964 3 **La Commission.**

Maison de L'ENFANT PRODIGUE

CHAUX-DE-FONDS

SPÉCIALITÉ DE 7966-6

Vêtements

pour vélocipédistes

qualité extra, à **29 francs**

Enchères de mobilier

Mercredi 29 juillet 1891, dès les 10 heures du matin, on vendra aux enchères publiques, sous le Convert communal : Un lit complet, deux bois de lit avec paillasse à ressorts, deux canapés, une table ronde, une table à jeux, un petit lavabo, un secrétaire, un bureau à trois corps, une table de nuit, une chaise de malade et différents autres articles. 7965-3

Visiteur-acheveur. Un horloger, visiteur - acheveur, connaissant à fond toutes les parties de l'horlogerie soignée et compliquée, cherche à se placer dans un bon comptoir de la localité. Preuves de moralité et de capacités à disposition. Entrée à volonté.
S'adresser, sous initiales **K. R. 5900,** au bureau de l'IMPARTIAL. 5900-3

Apprentie. Une bonne couturière, allant en journée, demande de suite ou pour le commencement d'août, une jeune fille comme apprentie.
S'adresser rue des Terreaux 18, au 3me étage. 7947-3

Une fille d'un certain âge, parlant le français et l'allemand, cherche à se placer de suite pour s'aider dans un ménage. — S'adresser rue du Parc 37, au deuxième étage. 7948-3

Une jeune fille allemande, connaissant tous les travaux, cherche une place dans une bonne famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. On préfère un bon traitement à un fort gage. — S'adresser rue de la Boucherie 9, au rez-de-chaussée. 7953-3

Commissionnaire. Une jeune personne demande une place comme commissionnaire ou pour aider dans un atelier ou ménage. — S'adresser rue Jaquet-Droz 52, au 2me étage. 7892-2

Une jeune fille de Thoune, de toute moralité, cherche une place pour garder les enfants et aider dans un ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adr. chez Mme Jung, rue de la Charrière 19. 7878 2

Un homme actif et intelligent demande emploi pour quelques heures de travail par jour.— S'adresser place du Marché 8, au magasin. 7933-3

Jeune homme. On demande pour un jeune homme qui a déjà travaillé une année aux échappements une place pour apprendre les repassages, démontages et remontages. 7846-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille âgée de 28 ans, parlant le français et l'allemand, connaissant tous les travaux domestiques, cherche une place dans un hôtel comme femme de chambre. Certificats à disposition. Entrée de suite si possible. — S'adresser, sous initiales **K. C. 7862,** au bureau de l'IMPARTIAL. 7862-2

Servante. Une jeune fille de 22 ans cherche à se placer, pour le 1er septembre prochain, pour faire un petit ménage. — S'adresser à Mlle Fanny Steiner, Quartier-Neuf 37, au Locle. 7821-2

Une personne de toute confiance, sachant faire une bonne cuisine et le service de table, est recommandée à tous ceux qui voudront l'occuper pendant les fêtes.— S'adresser à Mme Perrenoux, chez M. Perret-Gentil, rue de la Loge 5. 7831-1

Polisseuses. On demande une assujettie et une apprentie polisseuse de boîtes argent, plus une jeune fille pour s'aider au ménage. 7968-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande une jeune fille honnête libérée des écoles pour faire les commissions. 7918-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pierristes. On demande de suite de bons ouvriers ou ouvrières pierristes pour le tournage d'un bon courant.— S'adresser à Mlle Valentine Loosli, rue des Moulins 51, à **Neuchâtel.** 7934-3

Fille. On demande de suite une fille robuste comme fille de cuisine. — S'adresser à l'hôtel de la Balance. 7935-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser rue de la Serre 4, au premier étage, à droite. 7936-3

Peintres. On demande de suite plusieurs peintres en romaines travaillant à la maison. — S'adresser à l'atelier A. Duparc, rue de la Charrière 21, au 1er étage. 7938-3

Jeune fille. On demande, pour s'aider dans un ménage, une jeune fille libérée des écoles. — S'adresser rue du Puits 16, au rez-de-chaussée. 7949-3

Jeune fille. On demande une jeune fille honnête et de toute moralité pour s'aider à divers travaux d'un atelier. Rétribution immédiate. 7945-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bonne. On demande, **pour entrer de suite,** une bonne propre et munie de bons certificats. — S'adresser rue de la Serre 12, au 2me étage. 7946 3

Servante. On demande de suite une servante ou une bonne d'enfants. — S'adresser, en matin, Boulevard du Petit-Château 1, au 1er étage. 7950-6

Peintre en cadrans. On demande de suite une **apprentie** peintre en cadrans.
S'adresser Boulevard du Petit Château 3, au premier étage, à droite. 7952-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage — S'adresser rue des Terreaux 8. 7886-2

Jeune fille. On demande une jeune fille de 17 à 18 ans, parlant le français et l'allemand, pour faire un petit ménage de 3 personnes. 7911-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Peintres. Une ou deux bonnes peintres en romaines peuvent entrer de suite. Ouvrage suivi et bien payé.
S'adresser chez M. Emile Eglin, à Granges. 7903-2

Apprenti. On demande pour entrer de suite un jeune garçon de 16 ans comme apprenti **pâtissier-confiseur.** 7847-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle de magasin. Une maison de tissus demande de suite une demoiselle de magasin. 7855-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Guillocheur. On demande un bon guillocheur muni d'un tour à guillocher. Entrée de suite. 7856-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes argent. Entrée de suite. — S'adr. Boulevard de la Citadelle 19, au 1er étage. 7863-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de cuvettes argent. Inutile de se présenter sans certificats de capacité et de moralité. Bon gage si la personne convient. — S'adresser rue du Nord 29. 7864-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre une partie de l'horlogerie. — S'adresser rue de la Paix 61, au rez-de-chaussée, à droite. 7865-2

Remonteur. On demande un bon et fidèle remonteur connaissant l'échappement ancre et cylindre. Engagement soit aux pièces soit au mois.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7876-2

Fille. On demande une fille pour aider au ménage et soigner les enfants.
S'adresser rue du Grenier 14, au rez-de-chaussée. 7877-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille comme bonne d'enfant, chez Mme Ernest Hirsch, rue de la Balance 10. 7866-2

2 apprenties **ohemisières lingères** sont demandées. Il leur sera appris la coupe et la confection soignées des grands magasins de Paris. Apprentissage sérieux. — S'adresser à Mme Hélin, rue du Puits 1, au premier étage. 7902-1

Emailleur. Un bon ouvrier émailleur trouverait à se placer de suite. — S'adresser chez M Rühlé, rue des Fontaines 318 BIS, au **Locle.** 7820-1
A la même adresse, on demande une **bonne** bien au courant de son service.

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de boîtes métal. Ouvrage suivi. 7827-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande de suite un apprenti **émailleur** qui soit nourri et logé chez ses parents. 7828-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis. Une maison de banque de la Chaux-de-Fonds demande un jeune commis bien recommandé. — Adresser les offres **Case 951.** 7837-1

Appartement. On offre à louer, pour le 11 août prochain, un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances; eau installée; rue de l'Hôtel-de-Ville 38 A. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue du Grenier 18. 7969-3

Appartement. A remettre un grand appartement de 6 pièces avec dépendances, au centre du village, pour le mois de Juillet ou pour la St-Martin 1892. 7970-6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une dame seule demande une personne de moralité pour partager son logement, ou une demoiselle qui pourrait travailler dans la chambre.
S'adresser rue de la Ronde 19, au rez-de-chaussée. 7972-3

Lessiverie. A louer une lessiverie moderne avec installation d'eau, très pratique. — S'adresser rue des Granges 7, au premier étage. 7973-3

Chambres. On offre à louer de suite deux chambres non meublées, indépendantes, à des personnes de toute moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 132, au 2me étage. 7971-3

Chambres. A louer deux belles grandes chambres contiguës, dont une bien meublée et bien au centre, pour atelier et chambre à coucher.
S'adresser rue du Premier Mars 11, au magasin. 7975-6

Chambre. On offre de suite à partager une chambre à deux lits avec un monsieur tranquille. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 1er étage, à droite. 7976-3

Chambre. A louer de suite, à un monsieur tranquille, une chambre meublée, indépendante. — S'adresser rue des Granges 7, au 1er étage. 7974-3

Chambre. A remettre de suite ou pour fin du mois, une chambre meublée ou non. On donnerait la pension si on le désire. — S'adresser rue des Terreaux 14, au rez de-chaussée, à droite. 7977-3

Chambres. A louer deux belles chambres meublées ou non, exposées au soleil et dans une maison moderne. 7748-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour le 1er août 1891, à la rue de Gibraltar, un bel appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé au soleil. Eau installée. Prix, 500 fr. — S'adresser rue de la Paix 15, au 2me étage. 7705-3

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre meublée. 7893-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. On offre à remettre de suite une chambre meublée.
S'adresser rue du Doubs 111, au rez-de-chaussée. 7904-2

Chambre au centre des affaires, au soleil, est à remettre pour le 1er août, à un ou deux messieurs solvables et de toute moralité. — S'adresser rue du Parc 3, au 1er étage, à gauche. 7905-2

Chambre. On offre à louer une belle chambre meublée, à un monsieur tranquille et travaillant dehors.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7906-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, exposée au soleil levant et indépendante.
S'adresser rue du Parc 84, au deuxième étage, à gauche. 7867-2

Cabinet. A louer un cabinet meublé, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue D. Jeanrichard 7, au 1er étage. 7678-2

Chambre. A louer, pour le 1er Août, une chambre meublée, à proximité de la gare et de la Poste.
S'adresser rue de la Serre 47, au premier étage. 7868-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée.
S'adresser rue des Terreaux 29, au 2me étage. 7869-2

Chambre. A louer de suite, à deux messieurs, une belle chambre meublée, à 2 fenêtres et à deux lits
S'adresser rue du Grenier 22, au rez-de-chaussée. 7870-2

Chambre. A louer une chambre meublée, bien exposée au soleil.
S'adresser rue du Progrès 4, au premier étage, à droite. 7871-2

Chambre. On offre à remettre, au centre du village, une chambre meublée, indépendante, à des messieurs de moralité. 7872-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Une chambre exposée au soleil et à proximité de l'Hôtel des Postes et des Collèges, est à remettre. — S'adresser rue de la Demoiselle 55, au 2me étage, à gauche. 7879-2

Chambre. A louer, à un monsieur travaillant dehors, une jolie petite chambre meublée située place de l'Hôtel-de-Ville. 7880-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée. — S'adr. rue du Progrès 87, au 1er etage. 7881-2

Chambre. A remettre une chambre non meublée, à une personne d'un certain âge et de toute moralité.
S'adresser à M. J. Kaderli, rue de la Paix 77. 7806-2

Appartement. On offre à louer, pour St-Martin prochaine, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, au rez-de-chaussée et au soleil levant Jardin. Prix, fr. 480 par an.
S'adresser rue de la Charrière 1, au 2me étage. 7579-1

Pignon. A louer de suite un petit pignon, ainsi qu'un **logement** de 3 pièces, bien exposé au soleil, pour Saint-Martin 1891. — S'adresser rue du Doubs 111, au 1er étage. 7830-1

Chambre. A louer à une personne de toute moralité une grande et belle chambre meublée. 7829-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On offre la **couche** et la **pension** à trois messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 77 c, au 1er étage, à droite. 7832-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Collège 12, au rez-de-chaussée. 7833-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non, exposée au soleil et indépendante. 7838-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un monsieur cherche à louer une **chambre** à 2 fenêtres non meublée, exposée au soleil et au centre du village. — S'adresser rue de la Demoiselle 53, au 3me étage, à droite. 7942-3

Cave. On demande à louer une cave éclairée et sèche. — Adresser les offres par écrit à Mme A. Grunapfel, rue du Puits 29. 7943-3

Logement. **Deux personnes** tranquilles et solvables demandent à louer, pour l'époque la plus rapprochée ou le 11 Novembre prochain, un logement de 2 à 3 pièces, dans le quartier de l'Ouest ou près du Collège de l'Abeille.
S'adr. à M. A. Huning, fabricant d'horlogerie, rue de la Demoiselle 86. 7954-3

Une dame demande à louer aux environs de la Chaux-de-Fonds une chambre non meublée avec part à la cuisine. Paiement assuré. 7858 2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer **de suite deux belles CHAMBRES meublées si possible, placées au centre du Village. — Adresser les offres par écrit, sous initiales D. G. 7891, au bureau de l'IMPARTIAL.** 7891-2

Un ménage sans enfants cherche un **appartement** de deux chambres et dépendances. Payement assuré et d'avance si on le désire. 7887-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un monsieur **de toute moralité cherche une chambre indépendante, bien meublée, exposée au soleil et située près de la place du Bois. — Adresser les offres, sous initiales B. V. 7826, au bureau de l'IMPARTIAL.** 7826 1

On demande à acheter d'occasion les outils de peintre en cadrans, en bon état. — S'adr. chez Mme Perret, boulevard du Petit-Château n° 3 (Fort-Griffon). 7940-3

On demande à acheter une grosse cisaille à découper pour fabricant d'aiguilles. 7941-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une fournaise en tôle à four pour tremper les fraises et autres pièces. — S'adresser sous **J. S. 142,** Poste restante, **St-Aubin.** 7752-4

Piano. A vendre de suite, pour cause de départ, un **beau** et **bon piano.** Prix avantageux. — S'adresser chez M. H. Perret-Gentil, gérant d'immeuble, rue de la Loge 5. 7873-5

A vendre **plusieurs objets de ménage,** comprenant entre autres une belle seille en cuivre, une baignoire pour enfants bien conservée, un pupitre, un cheval balançoire; le tout à un prix peu élevé. 7760-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bonne occasion! A vendre un lit en fer à 1 place, pliant, neuf, sommier et coussin métallique, prix fr. 35; plus un canapé lit. — S'adresser rue de la Chapelle 3, au premier étage. 7951 3

A vendre un habillement de cadet avec la casquette presque neuf et à bas prix, ainsi que trois cartels. — S'adresser chez Mme veuve Rueff, rue de la Paix 69 7939 3

A vendre une excellente machine à coudre, à pied et à main, 1 pendule, 1 table carrée, 1 table de nuit et 3 chaises. — Le tout à très bas prix et presque neuf. — S'adresser à M. Sandoz, rue de l'Industrie 25, au 2me étage. 7874-2

A vendre **un ameublement de salon Louis XV,** très bien conservé, ainsi qu'un lit complet et un buffet de cuisine, vitré, deux tables de cuisine et une table de nuit. — S'adresser rue du Puits n° 8, au deuxième étage, à gauche. 7883-1

Perdu dans les rues du village un sac de toile contenant environ 16 francs. — Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 7944 2

Perdu Lundi soir, un **carnet de travail,** de la rue de la Place d'armes à la rue de Gibraltar. — Le rapporter, contre récompense, Gibraltar 5, au premier étage, à gauche. 7907-2

On a perdu **ou remis à faux, il y a quelques mois, six savonnettes or 14 karats, nos 140,721-26. — Une bonne récompense est promise à toute personne qui les rapporterait ou pourrait fournir des renseignements à leur sujet à M. Michel Bloch & Co, rue Léopold Robert 38.** 7761-4

Perdu samedi soir à la gare une ancienne montre argent portant sur la calotte le nom « Jules Jacot » et sur le cadran le nom « Racine », plus un pince nez fumé. — Prière de les rapporter, contre récompense, rue de la Demoiselle 56, au rez-de-chaussée. 7882-1

Un enfant a perdu samedi matin, entre 11 heures et midi, une sacoche renfermant deux boites aciers. — Prière de la rapporter rue D. JeanRichard n° 31. 7836-1

Trouvé un petit médaillon. — Le réclamer, contre désignation et frais d'insertion, à Mlle Candaux, rue de la Demoiselle 99. 7888-2

Je sais en qui j'ai cru. II Timothée 12.

Madame Fritz Jacot-Descombes, à Genève, Madame Mathilde Jacot-Descombes, à Cape-Town, Monsieur et Madame Fritz Jacot fils et leurs enfants, à Cape-Town, Madame et Monsieur Ernest Bayley, à Derby (Angleterre), Madame et Monsieur Paul Ecuyer et leur enfant, à Diesse, Monsieur et Madame Bernard Jacot et leur enfant, au Locle, Mademoiselle Cécile Jacot, à Genève, Monsieur et Madame Gustave Jacot, au Locle, Monsieur Charles Jacot, à Genève, Monsieur et Madame Gustave Jacot, à Aubonne, Madame Isaline Jacot-Descombes et famille, à Besançon, Monsieur Jules Sandoz, à la Chaux-de-Fonds, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimé époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur FRITZ JACOT,

que Dieu a retiré à Lui mercredi, à midi et quart, dans sa 59e année, après une pénible maladie. 7963-2

Genève, le 22 juillet 1891.

L'enterrement aura lieu au LOCLE **samedi 25** cour', à midi et demi.

Domicile mortuaire : rue du Marais 266. H-5802-X

Le present avis tient lieu de lettres de faire-part.

Cet affligé a crié et l'Eternel l'a exaucé et l'a délivré de toutes ses souffrances.
Ps. XXXIV, 7.

Monsieur et Madame Fritz Meyer et leurs enfants, ainsi que les familles Meyer-Perret, Guinand et Rey font part à leurs rmis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur crère fille, sœur, belle-sœur, tante, petite-fille, nièce, cousine et parente,

Mademoiselle Esther MEYER,

que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 8 h. du matin, à l'âge de 21 ans 9 mois, après une courte mais pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 23 juillet 1891.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Samedi 25** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de Gibraltar 13.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7978-2

Les membres des Sociétés suivantes :

Prévoyance des ouvriers repasseurs et remonteurs et **Fraternelle de prévoyance** sont priés d'assister samedi 25 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Mademoiselle **Esther Meyer,** fille de M. Fritz Meyer, leur collègue. 7979-2

Messieurs les membres des sociétés suivantes :

Prévoyance des ouvriers repasseurs et **remonteurs, Solidarité** et **Fanfare Montagnarde,** sont priés d'assister samedi 25 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Mademoiselle **Esther Meyer,** sœur de M. Constant Meyer, leur collègue. 7980-2

Il y a une ferme assurance dans la crainte de l'Eternel, et il y aura une sûre retraite pour les enfants de celui qui le craint. Prov. XIV; 26.

Madame Elise Fügi née Gonseth et ses enfants, Madame veuve Anna Fügi, à Lutschenthal, ainsi que les familles Fügi, Laubscher, Schmocker, Droël, Gonseth, Hugler et Rubin, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère et parent,

Monsieur Pierre FUGI

que Dieu a retiré a Lui mercredi, dans sa 30e année, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 22 juillet 1891.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **vendredi 24** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 103.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 7955-1

Ne pleurez pas sur moi,
Soyez heureux de mon départ :
Loin du péché, loin des misères,
Je vais saisir la bonne part.

Madame Adèle Augsburger et ses enfants, Louise et Jeanne, Monsieur Abraham Augsburger et ses enfants, Monsieur et Madame Léon Augsburger et leurs enfants, au Locle, Monsieur et Madame Paul Augsburger et leurs enfants, Monsieur et Madame Paul Pictet et leurs enfants, au Locle, Monsieur et Madame Edouard Thiébaud et leur enfant, ainsi que les familles Augsburger et Vuilleumier, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Placide-Léopold AUGSBURGER

que Dieu a retiré à Lui mercredi à Lyss, à l'âge de 27 ans 8 mois, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 23 juillet 1891.

L'enterrement aura lieu **samedi 25** courant, à 1 h. après midi, à LYSS (Berne).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7967-1

Monsieur et Madame Constant Gentil et leur famille, Mademoiselle Elise Gentil, en Italie, Monsieur et Madame Frédéric Gentil et famille, à Philadelphie, Monsieur et Madame Louis Gentil, aux Hauts-Geneveys, Madame veuve Eugénie Monnier née Gentil, en Italie, Monsieur Jules Gentil, Monsieur et Madame Ulysse Gentil et famille, Monsieur et Madame Jämes Gentil et famille, à Brot-Dessus, ainsi que les familles Gentil, Ducommun, Lesquereux, Delachaux, Lardon et Barbezat, font part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Joséphine GENTIL,

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, tante et parente. que Dieu a rappelée à Lui mercredi, **dans sa 66e** année, après une longue et pénible maladie.

La Sagne, le 23 juillet 1891.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu **samedi 25** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, au Cerneil (Roulets). — Départ à 11 h. du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7981-2

La Colle liquide **Le Page**

sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. **Très résistante.** — Se vend **60 centimes** le flacon, avec le pinceau,

à LA PAPETERIE A. COURVOISIER

Commune de la Chaux-de-Fonds

Le plan adopté par le Conseil général, dans sa séance du vendredi 3 juillet courant, pour l'ouverture de la rue Jaquet-Droz, côté Est, est exposé au Bureau des Travaux publics, au Juventuti, où les intéressés peuvent le consulter.

Les oppositions devront être envoyées par écrit au dit Bureau, jusqu'au 31 courant inclusivement.

La Chaux-de-Fonds, le 16 juillet 1891.

7815-1 **Conseil communal.**

BRASSERIE DU SQUARE

vis-à-vis de la Gare. 7928-1

— Jeudi 23 Juillet 1891 —

à 8 1/2 h. du soir.

Grand Concert

VOCAL ET INSTRUMENTAL

avec le gracieux concours de

Mme **Kléber,** du Théâtre M. **Richard**, violon solo du Théâtre. M. **X.**, premier violon. M. **Darmont,** du Théâtre. Le piano sera tenu par M. **Jacquinot,** chef d'orchestre.

ENTRÉE LIBRE

Cercle de l'Union

15, RUE DU PREMIER MARS 15.

— Jeudi 23 Juillet 1891 —

à 8 heures précises,

SOIRÉE

offerte

aux instituteurs suivant le Cours normal des travaux manuels.

Les membres du Cercle et leurs familles y sont cordialement invités. 7890-1

VENTE D'UN DOMAINE
EN FRANCE

A vendre le 25 juillet 1891, à 3 h. de l'après-midi, à la salle de la Mairie du Barboux, un beau domaine de montagne situé aux Lessus, commune du Barboux (canton du Russey, France), comprenant une maison en bon état et 34 hectares de terrain, dont une grande partie est plantée de bois ; le tout se trouve au joignant de la maison. — Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M, Jules Maillot, propriétaire, aux Lessus. 7835-1

MEUBLES A COUSSINS

COUVERTS DE BIZACS

1 canapé, 2 fauteuils, 2 chaises

POUR 500 FRANCS

FABRICATION COURANTE

FABRIQUE DE MEUBLES

HEER-CRAMER & Cie

H4218L **Neuchâtel** 6542-2

MOUVEMENTS. A vendre des mouvements de 15 à 20 lignes ancre, remontoirs et à clefs, en partie repassés ; plus des cylindres de tous genres et des outils d'horlogerie. On prendrait des **montres** ou d'autres marchandises en paiement. 7956-6

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

HOTEL DE LA LOYAUTÉ

tenu par FRITZ MONARD

aux Ponts de Martel

Table d'hôte et dîners à toute heure, depuis 1 fr. 50.

Repas de noces et de sociétés sur commande. 5982 1

Voitures à louer.

Blanchisseuse. Une bonne blanchisseuse se recommande pour du linge à laver à domicile. Ouvrage propre et prix très modérés. On se rend à domicile pour chercher et rapporter le linge. — S'adresser rue Jaquet-Droz 56, au 3me étage. 7896-2

Etude de Ch. BARBIER, not.

A LOUER

Pour Saint-Martin 1891 :

Rue Neuve 2, un deuxième étage de 4 pièces. 7884-5

EPICERIE. A vendre un fonds d'épicerie et mobilier de magasin et cave. — Prix avantageux. Bonne occasion pour commençants. — S'adresser chez M. G. Verpillot-Zbinden, rue Jaquet Droz 56. 7696 2

Régleur

On cherche un régleur au courant des températures auquel on donnerait quelques cartons par semaine à domicile au besoin.

S'adresser à la Fabrique **Agassiz fils,** à **St-Imier.** H-3815-Y 7919-2

Magasin r. de la Demoiselle 37

CERVELAS de FRIBOURG

à 25 cent. pièce.

TOMMES de la Vallée de Joux

FROMAGE GRAS

depuis 85 c le demi-kilo.

Le **BEURRE FIN de Gruyère** arrive régulièrement chaque jour. 7845-5

NOUVEAU

Restaurant des Armes-Réunies

(GRANDE SALLE) 7961-3

Dimanche 26 Juillet 1891,

à 8 h. précises du soir,

GRANDE SOIRÉE

littéraire, musicale et théâtrale

donnée par la Société littéraire

« **La Récréation** »

DE CAROUGE-GENÈVE

avec le bienveillant concours de plusieurs amateurs de la Chaux-de-Fonds.

Entrée : 50 cent.

Les cartes sont en vente aux magasins de cigares de MM. Barbezat et Wægeli, chez M. Raoul Perroud, café Lyrique, et le soir du concert à l'entrée de la salle.

UN JEUNE HOMME

de 17 ans, ayant acquis quelques connaissances de la montre à l'Ecole d'horlogerie, cherche à être placé chez un

BON PATRON HORLOGER

remonteur ou rhabilleur pour faire un apprentissage très sérieux. 7959 6

Déposer les adresses, sous chiffres **J. B. S. 7959,** au bureau de l'IMPARTIAL.

Atelier de monteurs de boîtes

pour 4 ouvriers est à vendre avec plusieurs laminoirs, lanterne, balance Grabhorn et coffre-fort. On prendrait des boîtes en échange. 7958 6

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Foin à vendre
et Domaine à louer

A vendre de gré à gré la récolte de foins de la propriété du Mont-Perreux près les Convers. Ce domaine de la contenance de 40 vaches est à louer pour la St-Georges 1892. — S'adresser à M. J. Huguenin, rue du Doubs 35. 7960-3

A VENDRE

une belle collection d'oiseaux du pays et autres, une collection de papillons en vitrine, un joli piano neuf, une fourrure avec 20 peaux de renard, une grande glace de 1 m. 38 sur 1 m. 20, un régulateur de comptoir, une pendule neuchâteloise, une calèche, plus un soufflet. On prendrait des **montres** en échange. 7957-6

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

OCCASION

Mercerie, Laines et Cotons. — Corsets, Bonneterie, Ganterie

500 Jerseys d'été, bonne qualité, gris, bruns et beiges, à **2 fr. 90.**

1000 pièces **BRODERIES** de Saint-Gall, depuis **70 c.** la pièce de **4 m. 20.**

Gants de peau à 4 ressorts, pour dames, belle qualité, à **3 fr. 50.**

Tapis de table nouveauté, à prix avantageux. 7546-10

C'EST AU

BAZAR NEUCHATELOIS

MODES & FOURNITURES

MEUBLES. A vendre des bois de lit (noyer et sapin), des commodes, tables à coulisses. Ouvrage soigné et prix très modiques — S'adr. rue de l'Envers 35, au rez-de-chaussée. 7910-2

Vient d'arriver 1er Mars, 11.

Plus de 4000 chapeaux de paille, depuis fr. **1,20** à fr. **15**. Capotes et chapeaux pour deuil, depuis fr. **4,25**. Capotes et chapeaux fantaisie (modèles de Paris), Chapeaux de paille pour Messieurs et enfants. Toujours le plus grand choix en fleurs nouvelles et fleurs mortuaires. Plumes, jais, dentelles, tulles, gazes, velours, peluches et soie. Le plus grand assortiment en rubans.

Tous les articles seront vendus à des prix défiant toute concurrence, mais au comptant. 1928-6

C'est rue du 1er Mars, 11.

Linge. Une dame demande du linge à laver chez elle, Ouvrage prompt et prix modérés. — S'adresser rue de l'Envers 35, au pignon. 7900-2

PRESSURAGE DE FRUITS

au magasin d'épicerie ZOZIME GUILLET, rue du Premier Mars 12 B. 7755-5

SÉJOUR DE CAMPAGNE
BAINS du LAC

Mme Dr SCHNEIDER, à **Cerlier** (lac de Bienne), aurait de nouveau quelques chambres libres pour des personnes qui désirent faire un séjour à la campagne ou prendre les bains du lac. Bonnes références. 7909 4

AU LOUVRE

3 et 4, Rue de la Ronde 3 et 4,

vient de recevoir, à l'occasion de la **Fête du 1er août,** *2000 mètres de* **Toile de drapeaux** *rouge, bleue, verte, blanche et jaune, le tout à* **50 centimes** *le mètre,*

100 pliants *avec siège brodé, à* **1 fr. 75** *la pièce.* 7962-3

Se recommande, *J. MEYER,* **au Louvre.**

Maison A. Nottaris

Rue de la Paix 53 a, Chaux-de-Fonds

DÉCORATION en Stapf et Carton-pierre — IMITATION DE **BOIS et MARBRES**

ENSEIGNES, - FILAGES, - ATTRIBUTS

INSTALLATION D'UN GRAND MAGASIN DE

PAPIERS PEINTS

Dessins haute nouveauté et de dernière création reçus récemment des principales fabriques française, anglaise et allemande.

Spécialité de PAPIERS SANITAIRES lavables, gravés et imprimés avec des couleurs à l'huile.

Grand choix en tous genres et pour toute destination. **Articles spéciaux pour constructions neuves.** 7528-24

Prix très avantageux.

ATTENTION

A vendre **très avantageusement et pour cause de départ :**

Un grand buffet, deux beaux et grands régulateurs, une poussette, une commode, une table de nuit, une armoire, tabourets, lampes à suspension, etc.

Pour agriculteurs et voituriers, huit voitures, trois traîneaux de luxe.

S'adresser rue Léopold Robert 37, au 2me étage. 7898-2

CALLIGRAPHIE

A l'occasion des Cours d'écriture donné à la Chaux-de-Fonds par le **professeur PETOUD,** *nous ne saurions trop engager les personnes qui tiennent à perfectionner leur écriture à s'inscrire de suite (Poste restante), vu le peu de temps dont dispose ce professeur.* 7930-2

Médecin-Oculiste

Dr BOREL

ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris,

reçoit à **La Chaux-de-Fonds,** rue du Grenier 4, Mardi et Vendredi, de 10 heures à midi ;

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de 2 à 5 heures ;

à St-Imier, Hôtel de la Couronne, Mercredi de 9 à 11 heures. 2981 34

VENTE DE VIN

à la Gare de la Chaux-de-Fonds

PETITE VITESSE

Samedi 25 juillet 1891, à 11 h. du matin, il sera vendu deux fûts vin.

7850-1 **Chef de Gare.**

Pain- — *TOUT ÉLOGE EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE* des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de GOUTTE, RHUMATISMES, *Névralgies et Douleurs de toute nature,* avec le véritable

PAIN-EXPELLER à L'ANCRE

Expeller — C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque **«Ancre».** Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs.

F. AD. RICHTER & Cie., Olten (Suisse), Rudolstadt, *New-York, 310 Broadway,* Londres E.C.

à l'Ancre. 9850-3

Magasin

A remettre à un prix raisonnable, et au centre du village, un beau magasin ; position exceptionnelle. 7885-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pour

MM. les propriétaires et entrepreneurs

Etablissement de métrés de bâtiments avec plans et profils à l'appui après la construction, au cas de modifications survenues aux plans primitifs. Travail correct et fidèle. — Pour renseignements, s'adresser chez M Cosandier, café Parisien, rue Fritz Courvoisier 40.

7897-1 **E. Vuillermot.**

Le docteur Amez-Droz

est absent

jusqu'à nouvel avis. 7824 2

Attention!

En évitation de voyages un **TAILLEUR** et un **BOULANGER** demandent places à St-Imier, Locle ou Chaux-de-Fonds. — S'adresser, sous initiales **H. 518 D.,** à l'agence **Haasenstein & Vogler,** à **Delémont.** 7920-1

AVIS AUX PAYSANS

A vendre pendant quelques jours une bonne **FARINE** panifiable à **25 fr.** les 100 kilos au comptant. — Au magasin

4, rue Fritz Courvoisier 4.

7937-5 Se recommande, JEAN WEBER

Etude Aug. JAQUET, not.

12, place Neuve 12.

A LOUER

Place d'Armes 20, un sous-sol avec jardin, pour le 11 novembre 1891. 7895-2

Polissage de Meubles

Le soussigné se recommande toujours pour toutes réparations et polissage de meubles à domicile ou chez lui. 7899 6

Louis RAIDT,

rue de l'Industrie 23, au 2me étage.

1er Août

Feux de Bengale

de toutes couleurs.

Pétards, Grenouilles, Soleils simples en diverses couleurs, Fusées volantes couleurs, Mouches d'Espagne, Artichauts, Lardons, Serpenteaux., etc., etc.

PRIX MODIQUES

Papeterie A. Courvoisier

1, rue du Marché 1.

Vignoble

A louer de suite à PESEUX un bel **appartement** de 4 chambres ; très belle situation, jardin, eau, etc. — S'adr. à M. Piguet, à Cormondrèche. 7157

Vente publique de récoltes

Mardi 28 juillet courant, dès 2 heures après midi, M. CHARLES JACOT, fabricant d'horlogerie, à Neuchâtel, exposera en vente publique la récolte en herbe du domaine qu'il possède à Clermont, commune de Renan.

Renan, le 18 juillet 1891.

Par commission :

7840-2 A. MARCHAND, notaire.

ATTENTION

L'échappement ancre soigné, perfectionné se fait toujours chez M. **Virgile Lesquereux,** à **Rochefort.** Spécialité genre anglais, avec ou sans châton. Glasshutte et autres. — A la même adresse, on demande l'adresse d'un **sertisseur** d'échappements pour châtons. 7917-12

LE

Docteur L. VERREY

Médecin-Oculiste,

est absent jusqu'au 16 août.

7849-2

Commune de la Chaux-de-Fonds

MISE AU CONCOURS

des travaux de réparation extérieure du Temple Français (crépissage et peinture).

Le cahier des charges peut être consulté au Bureau des Travaux publics (Juventuti), qui recevra les soumissions jusqu'au 27 courant inclusivement

7841-2 **Conseil communal.**

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

ÉCOLE D'ART

Les travaux des élèves sont exposés au Collège industriel, dans les salles de dessin (3me étage), du 18 au 26 juillet.

7823-1 **La Direction.**

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Ouverture des

CLASSES GARDIENNES

Lundi 27 Juillet 1891

7924-3 **Le Comité.**

CERCLE MONTAGNARD

Chaux-de-Fonds

Dimanche 26 Juillet 1891

dès 8 1/2 h. du soir,

Grand Concert

donné par la Société de chant

L'HELVETIA

sous la direction de M. **P. D'Or,** profes.

Le concert sera suivi d'une

SOIRÉE FAMILIÈRE

Tous les membres du Cercle et leurs familles sont cordialement invités à y assister. 7925-3

LA

Société du Gaïac

avise ses amis qu'elle organise une

Grande POULE

à partir de

Dimanche 26 Juillet 1891,

AUX COMBETTES 7923-3

Vente aux enchères publiques

DE

BEAU-SITE

Ensuite d'un jugement de licitation rendu le 7 juillet 1891 par le Tribunal civil de ce district, les intéressés exposent en vente aux enchères publiques et par voie de minute la campagne connue sous le nom de **Beau-Site,** boulevard des Crêtets 5, à la Chaux-de-Fonds.

Cet immeuble, qui se compose d'une jolie maison d'habitation avec vaste jardin et parc, forme l'art. 1012, plan folio 247, nos 2 et 3 du cadastre ; il a une superficie totale de 3809 m².

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **lundi 24 août 1891 ; à 2 heures après midi ;** les enchères seront mises aux cinq minutes immédiatement après la lecture du cahier des charges et l'adjudication sera prononcée de plein droit en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Le cahier des charges est déposé en l'Etude du notaire **A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9,** à la Chaux-de-Fonds, où les amateurs peuvent en prendre connaissance. 7929-3

Tricotage à la machine

bas, camisoles avec et sans dessins pour gymnastes, spencers, jupons. Joli choix et sur commande. Ouvrage propre et soigné. — Se recommande,

Mme **Bechler,** rue de la Promenade 17.

A la même adresse, à vendre un **char** à deux roues, très solide. 7817-2

Léocadie MAGNIN

SAGE-FEMME

13, rue de l'Industrie 13.

Diplôme de première classe de la Faculté de médecine de Paris.

Se recommande aux dames de la localité et des environs. 6796-2

Dégraissage de vêtements de dames et messieurs.

Lavage soigné de tout article de laine.

Nettoyage et repassage de gants de peau toutes nuances. — S'adresser au magasin **Place Neuve 8.** 7932 3

VINS D'ALGÉRIE

Livrés franco gare destinataire à **50 fr.** l'hectolitre.

HENRI VAUDEY

VINS EN GROS

7818-18 **NEUCHATEL**